



LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ, PASSAGES NUAGEUX, VENTS MODÉRÉS EN APRÈS-MIDI. MINIMUM: 4°, MAXIMUM: 22°. DEMAIN: AVERSES DISPERSÉES. DÉTAILS PAGE A 2

LANIEL COMMUNICATION est spécialisée dans la téléphonie d'affaires. Nous avons ce qu'il vous faut!

LANIEL COMMUNICATION 628-1012

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents

MONTREAL, JEUDI 30 MAI 1985, 101^e ANNÉE, N° 218, 80 PAGES, 6 CAHIERS

AUJOURD'HUI



BONSAIS

En visite hier au Jardin botanique, le maire Jean Drapeau confirme le rôle de Montréal en tant que premier éleveur de bonsais en Occident.

page A 3



STEVE FONYO

Steve Fonyo achève en héros à Beacon Hill Park, sur l'océan Pacifique, son invraisemblable odyssee à travers le Canada.

page A 3

CANNETTES

Le boycottage des cannettes, qui aura duré quatre mois, prend fin et les embouteilleurs recommencent à approvisionner Montréal et les grands centres.

page A 3

PENSIONS

Le premier ministre Mulroney affirme que c'est le marasme économique laissé par les libéraux qui a empêché le gouvernement conservateur d'indexer pleinement les pensions de vieillesse comme il l'avait promis.

page A 4

SOMMAIRE

Annonces classées.....	C 8, D 9 à D 13, E 2 à E 6
— Les animaux.....	D 12
Arts et spectacles.....	
— Informations.....	B 1 à B 4
— Horaires.....	D 8
Décès, naissances, etc.....	E 7
Économie.....	C 1 à C 10
Êtes-vous observateur?.....	D 9
FEUILLETON.....	D 10
Horoscope.....	D 11
Le monde.....	E 1
Mots croisés.....	E 5
— Mot mystère.....	D 13
Quoi faire aujourd'hui.....	D 8
Télévision.....	B 1, B 5
Tribune libre.....	A 7
Vacances-voyage.....	C 11
Vivre aujourd'hui.....	D 1 à D 7

TARLOID SPORTS	
Bandes dessinées.....	12, 13
Mots croisés.....	18

Les « voyous des stades » se déchaînent à Bruxelles

L'émeute déclenchée avant la finale de la coupe d'Europe de football fait 41 morts et 260 blessés

BRUXELLES (d'après AP, AFP, Reuter) — La finale de football de la coupe d'Europe des clubs champions entre Liverpool et la Juventus de Turin, disputée hier soir à Bruxelles, a été ensanglantée par une terrible émeute qui a fait au moins 41 morts et 260 blessés, dont deux personnes tuées par balles et plusieurs autres à coups de couteau.

Au nombre des victimes se trouvent 25 Italiens, sept Belges et un Français, tandis que huit corps n'ont pas encore été identifiés.

Il semble que ce soit la traditionnelle agressivité des bandes organisées de supporters britanniques — les Hooligans (voyous des stades) — qui ait été à l'origine de la tragédie survenue au stade du Heysel, à Bruxelles.

L'émeute a éclaté une heure environ avant l'heure prévue pour le coup d'envoi (20h15), dans des tribunes où régnait déjà une atmosphère survoltée. Pourtant, Britanniques et Italiens étaient séparés par une barrière métallique de trois mètres de haut qui avait paru constituer une protection suffisante.

De part et d'autre, on se lançait des cannettes de boissons gazeuses et des pierres, et l'on s'adressait des injures, sans toutefois, semble-t-il, vouloir aller plus loin.

Mais tout à coup, un groupe de quelque 200 Hooligans britanniques...



Les sanglantes émeutes qui ont éclaté hier soir au stade du Heysel, à Bruxelles, à l'occasion de la finale de la coupe d'Europe des clubs champions, ont fait au moins 41 morts, pour la plupart des supporters de l'équipe italienne.

La Commission Macdonald propose de créer un régime de revenu garanti

TORONTO — La Commission royale d'enquête sur les perspectives de développe-

MICHEL VASTEL envoyé spécial de LA PRESSE

ment du Canada s'apprête à recommander la mise en place d'un « Régime universel de revenu garanti » et le remplacement de l'assurance-chômage par un Programme temporaire d'assistance au recyclage des

travailleurs licenciés, a-t-on appris hier.

La proposition est tellement révolutionnaire que le mouvement syndical a demandé à son représentant sur la Commission, le directeur national du Syndicat des métaux, de tirer dès aujourd'hui à Toronto, plus de deux mois avant la publication officielle du rapport, le premier coup de semonce.

Selon M. Gérard Docquier, la Commission Macdonald s'apprê-

te à proposer des solutions révolutionnaires aux problèmes du marché canadien du travail:

■ la Commission propose un tout nouveau concept, « NAIRU » (pour Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment) — de 6,5% à 8% de chômage — au-dessous duquel le chômage est « volontaire »;

■ ces chômeurs « volontaires » seraient désormais protégés par un « Régime universel de sécurité du revenu » et ne seraient donc

plus des « chômeurs » au sens strict du terme mais des cas chroniques pour les statisticiens du marché de l'emploi;

■ les chômeurs « recyclables » deviendraient pour leur part admissibles à un « Programme temporaire d'assistance au recyclage », qui pourrait puiser dans les « réserves » du Fonds d'assurance chômage dégagées par l'élimination des chômeurs chroniques.

Derrière la bataille que M.

Docquier va lancer ce matin devant l'Assemblée annuelle du Syndicat des métaux, se cache une lutte plus fondamentale que se livrent actuellement les représentants du mouvement syndical canadien et ceux de la « nouvelle droite » au sein de l'appareil fédéral.

Cette bataille vient récemment d'impliquer Mme Flora Macdonald, ministre de l'Emploi, M. Michael Wilson, minis-

voir REVENU en A 2

AMC - Renault au Québec: c'est « NON »

« Non », a répondu hier Renault à MM. René Lévesque et Yves Duhaime, qui ont sollicité avec insistance la semaine dernière à Paris une usine du constructeur français pour le Québec.

LAURIER CLOUTIER

D'une part, AMC-Renault a déjà injecté plus de \$100 millions dans l'usine en construction de \$764 millions à Brampton en Ontario.

D'une capacité de 100 000 voitures, planifiée depuis deux ans, cette usine créera 3 000 emplois dans cette province en 1987 et 2000 chez les fournisseurs.

D'autre part, le « dégraissage » du groupe Renault en France né-

cessiterait près de 20 000 licenciements en 1985-86.

La Régie Renault de France a fait savoir, dans les circonstances, qu'elle n'envisage aucun projet d'implantation d'une usine de montage ou de sous-montage au Québec malgré les offres alléchantes de « joint venture » faites par le premier ministre Lévesque et le ministre des Finances, M. Yves Duhaime.

« Cette proposition arrive trop tardivement », a commenté hier le directeur pour le Québec d'AMC-Renault, M. Christian Dubus, qui rentre à peine de Paris.

« Québec sait pourtant qu'on planifie le projet de Brampton depuis longtemps », a-t-il ajouté.

voir « NON » en A 2

Lévesque: « le 22 juin, ça ne me dit rien! »

QUÉBEC — M. René Lévesque a nié hier avoir pris la décision de démissionner le 22 juin prochain, jour qui marquera le 25^e anniversaire de son entrée en politique.

LOUIS FALARDEAU de notre bureau de Québec

« Je ne suis pas fétichiste du tout, alors le 22 juin ça ne me dit rien. Je suis venu au monde le 24 août », a-t-il lancé en conférence de presse hier, en commentant la nouvelle parue dans un quotidien de Montréal.

Le journal affirmait savoir de source fiable que le premier ministre avait demandé que la prochaine réunion du Conseil national de son parti, prévue pour le 15 juin, soit reportée au jour

symbolique du 22 juin, parce qu'il avait l'intention de profiter de l'occasion pour annoncer sa démission.

« C'est complètement faux. C'est une extrapolation journalistique comme on en voit souvent », a-t-il dit hier, expliquant qu'il trouvait préférable que la réunion ne se tienne pas entre les deux dernières semaines de la session, mais après son ajournement.

M. Lévesque a même ajouté que si le 22 juin lui rappelait effectivement de bons souvenirs, c'était seulement hier matin, en lisant le journal, qu'il s'était aperçu de la coïncidence des dates.

Mais le chef du PQ n'a pas pour autant adopté une attitude

voir LÉVESQUE en A 2

LES NÉO-DÉMOCRATES NE VONT PAS TARDER À SE RAPPROCHER DE NOS CONSERVATEURS ONTARIENS POUR COULER LES LIBÉRAUX À LA 1^{ère} OCCASION!



Vous voulez acheter ou vendre une maison...et vous avez des questions...
Appelez des connaisseurs.



876-2632

ROYAL LePAGE

CEST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

Marine prête à reprendre 2 000 de ses travailleurs

En dépit d'une grève qui la paralyse depuis 10 mois, Marine Industrie possède le plus important carnet de commandes de tous les chantiers maritimes du pays, a déclaré à LA PRESSE M. Guy Sarrazin, porte-parole de l'entreprise.

LAURIER CLOUTIER

Si le travail reprenait à brève échéance, les effectifs seraient imposants: 1 050 travailleurs de chantier, 300 employés de bureaux et 130 cadres de production. En outre, Marine rappellerait au travail de 700 à 800 autres employés dont elle aurait eu besoin en octobre dernier pour exécuter les commandes reçues.

« Si tous les contrats sont conservés, a encore dit M. Sarrazin,

le personnel atteindra 2 000 à Tracy seulement. Depuis l'automne dernier, compte tenu des commandes, les besoins sont d'au moins 2 000 personnes, peut-être 2 200. Un peu avant le début de la grève, en août dernier, on avait déjà rappelé 200 personnes. »

Mais il est évident que cette situation favorable changera bientôt si la grève n'est pas réglée. Ainsi, dans un proche avenir, Marine est menacée de perdre une partie des commandes passées, d'une valeur d'environ \$50 millions.

M. Sarrazin a précisé que Marine a réussi au cours des mois écoulés à faire patienter ses clients. Mais, après les événements de jours derniers, ils n'est pas sûr qu'ils acceptent un autre délai.

Pendant ce temps, le chantier d'Halifax éprouve des difficultés financières et la Davie Shipbuilding, à Lauzon, doit effectuer des mises à pied. Par contre, Versatile Vickers renforce sa position avec trois contrats de Marine dont « les clients apprennent à mieux connaître un concurrent ». Dominion Bridge Sulzer fabrique aussi des turbines.

Quant à un autre contrat hydro-électrique pour l'Inde (avec SNC et Acres), il prévoit que Marine entreprendra la fabrication des turbines cet été. Les cadres ont continué à planifier la production ces derniers mois.

Blé et LG-4

À cause de la grève, Marine se voyait en outre dans l'impossibi-

lité de livrer, entre septembre et février derniers, 620 wagons à la Commission canadienne du blé.

C'est un contrat de \$38 millions, nécessitant 400 travailleurs durant sept mois, et qui doit être revu par la commission... ce mois-ci.

Plusieurs clients manifestent de l'impatience. La valeur des contrats menacés dépasse \$50 millions pour l'instant. Il faut continuer à rassurer le gouvernement indien pour les trois turbines et trois vannes (fabriquées à Tracy) et d'autres travaux jusqu'en 1987 à la division industrielle de Rimouski, le tout d'une valeur de \$43 millions.

La SEBJ vient aussi de servir à Marine une mise en demeure de livrer le 14 décembre prochain les trois derniers groupes turbines-alternateurs pour LG-4, qui aurait dû les obtenir en mars dernier. Marine devra donc confier à la sous-traitance tout ou partie de ce contrat de \$25 millions.

Les négociations sont actuellement dans l'impasse, surtout après le rejet, hier, par les grévistes, du rapport des deux médiateurs extraordinaires.

Pour maintenir la confiance de la clientèle, Marine soutient qu'elle négocie de bonne foi et que les négociations bloquent depuis deux mois seulement sur sept congédiements: des grévistes auraient « frappés des cadres après être entrés illégalement sur le chantier ».



François Lamoureux

photo Jean Goupil, LA PRESSE

REJET DU RAPPORT DE MÉDIATION Le syndicat fait une contre-proposition

SOREL — Comme on le prévoyait, les syndiqués en grève de Marine Industrie ont rejeté hier dans une forte proportion le rapport de médiation extraordinaire rendu public cette semaine par deux spécialistes du ministère du Travail.

ANDRÉ PÉPIN

Ils ont cependant entériné une nouvelle proposition de compromis qui pourrait, une fois de plus, permettre la reprise des pourparlers. Cette proposition, que le syndicat qualifie d'offre de règlement, montre une certaine ouverture concernant le congédiement de sept travailleurs, survenu à la suite d'actes violents commis durant ce conflit qui dure depuis maintenant plus de 10 mois.

Le syndicat exige toutefois que le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, s'implique directement dans le dossier en assistant aux négociations qui pourraient reprendre après le dépôt de la proposition syndicale. Un télégramme a été acheminé hier après-midi au ministère pour inviter le ministre à agir comme observateur dans le dossier.

Un vote secret

C'est en effet dans une proportion de 80 p. cent que les 827 grévistes présents à l'assemblée générale ont rejeté, par

vote secret, les conclusions des sous-ministres Yvan Blain et Raymond Désilets, qualifiant de « torchon » le document que ces derniers ont rédigé à l'intention des deux parties.

Le président du syndicat, François Lamoureux, a exigé que le rejet du rapport de médiation et l'acceptation de la nouvelle proposition syndicale se fassent par vote secret. Il a déclaré durant le déroulement du vote qu'un appui de 80 p. cent à l'exécutif syndical, après 10 mois de grève, serait très encourageant, « extraordinaire ».

Le président du syndicat, M. François Lamoureux, a exprimé l'avis que le ministre du Travail, « s'il n'est pas lâche », se présentera à la table des négociations. « Depuis le début du conflit, a-t-il dit, il lance la balle un peu partout en parlant de bonne foi. Alors qu'il vient lui-même constater l'atmosphère qui règne au cours des pourparlers. »

En plus du ministre du Travail Raynald Fréchette, les syndiqués invitent son collègue du Revenu et député de Richelieu, M. Maurice Martel, ainsi que le président de la Société générale de financement, M. Jean-Claude Lebel. Le président de la CSN, M. Gérard Larose, sera aussi disponible pour cette rencontre de la dernière chance, a-t-on précisé.

BRUXELLES

SUITE DE LA PAGE A 1

niques, la plupart pris de boisson, se sont rués en masse contre la barrière, qui a fini par céder sous leur poussée, et ont chargé les tifosi italiens, dont beaucoup ont été piétinés ou écrasés.

Des Italiens qui se trouvaient sur les travées arrière, ont sauté par-dessus le mur, retombant cinq mètres plus bas, puis une partie du mur s'est effondrée sur eux.

Un témoin a relaté que les membres du groupe de supporters de Liverpool avaient alors attaqué les blessés à l'aide de barres de fer récupérées sur place. « C'était un véritable massacre », a-t-il ajouté. « Les Anglais se sont comportés comme des bêtes. »

Il semble que les Britanniques aient soudainement attaqué les Italiens qui se trouvaient dans la section voisine. Les supporters italiens ont voulu résister et se sont appuyés contre le mur de brique entourant le stade, où ils ont été littéralement écrasés. Il n'y avait pas d'issue possible », a déclaré pour sa part un porte-parole de la police.

Les forces de l'ordre ont visiblement tardé à intervenir, puisque ce n'est qu'une vingtaine de minutes après le début des incidents que les gendarmes mobiles belges, aidés de chiens policiers et de deux pelotons à cheval, sont arrivés sur les lieux et ont enfin repoussés les Hooligans.

La plupart des blessés ont été évacués par hélicoptères et ambulances sur plusieurs hôpitaux bruxellois, tandis que les blessés légers étaient soignés sur place, sous des tentes. Plusieurs cadavres ont dû être laissés devant les tentes, faute de moyens immédiats de les évacuer.

Tandis que des renforts policiers de plus en plus importants, et même des éléments de l'armée belge, arrivaient au stade, d'une capacité de 65 000 places, les spectateurs se demandaient toujours si le match serait présenté.

À 21h40, toutefois, les officiels donnaient pourtant le signal de procéder. Les 22 joueurs engageaient les hostilités, et par un but à zéro, sur un penalty réussi par Michel Platini, la Juventus de Turin l'emportait sur Liverpool, tenant du titre. Finaliste malheureuse en 1973 et 1983, la Juventus s'adjugeait ainsi le seul trophée qui manquait encore à son prestigieux palmarès.

Bien que la décision de disputer le match en dépit de la tragédie qui venait de se produire, ait été fortement critiquée dans certains milieux (la 2e chaîne de télévision ouest-allemande a cessé la transmission du match en guise de protestation, limitée immédiatement par la ire chaîne de télévision est-allemande), le président de l'Union belge de football, M. Louis Wouters, a souligné que, compte tenu de l'échauffement des esprits, les dirigeants de l'UEFA pouvaient difficilement annuler brutalement la rencontre sans risquer de provoquer de nouvelles émeutes.

« Faire jouer le match dans ces circonstances est sans doute cruel », a déclaré M. Wouters, « mais je crois que c'était la seule décision possible, car une annulation aurait créé un climat de violence encore plus grave dans le stade et dans toute la ville. »

« C'est la défaite du football, la fin de la coupe d'Europe », a déclaré néanmoins le commentateur Michel Hidalgo à la télévision belge, en ajoutant: « Nous sommes tous coupables. »

« NON »

SUITE DE LA PAGE A 1

Quant au président d'AMC-Renault du Canada, M. Maurice Fertey, en voyage aux États-Unis, il était inaccessible hier.

C'est le président de la Régie Renault, M. Georges Besse, qui, selon de bonnes sources, a fait part du refus de la Régie Renault au premier ministre Lévesque lors d'une réception parisienne le 23 mai dernier.

Rentrant de France, M. Duhaime indiquait mardi à l'Assemblée nationale qu'il veut fixer dès cette semaine une autre rencontre, à Paris ou à Montréal, avec le président de Renault pour relancer le dossier de l'usine québécoise.

Mais Renault réplique qu'elle a déjà « pompé » \$550 millions dans American Motors Corp. de

Kenosha au Wisconsin, depuis l'acquisition de 46 p. cent des actions en 1979.

Brampton aussi produira l'équivalent de la berline R-25 dès l'été 1987.

Renault a organisé il y a quelques mois une visite de ses fournisseurs au Québec mais ceux-ci décident seuls de produire ou non leur modèle.

À Paris mardi, M. Dubus a déclaré en entrevue que la demande d'une usine québécoise n'a pas dépassé pour l'instant le stade politique et n'a pas du tout atteint le plan économique. C'est une proposition intéressante mais il aurait fallu la présenter quelques mois avant la décision de Brampton.

L'usine ontarienne est « déjà haute, au niveau de la structure métallique. On ne l'a pas encore outillée mais on ne pourrait la revendre au prix coûtant ».

M. Dubus a ajouté toutefois qu'une chaîne de montage reste moins intéressante pour les emplois qu'une usine de pièces, à la production plus stable. « J'essaie d'ailleurs d'attirer un fournisseur français en « joint venture » depuis longtemps. Un projet, à Waterville, a échoué. »

MM. Lévesque et Duhaime ont proposé à Paris d'acheter une partie d'AMC, contrôlée par Renault. En plus de devenir actionnaire, M. Duhaime voudrait que Québec aille jusqu'à assumer le prorata de la dette à long terme.

L'offre vient par hasard peu de temps après que Renault ait enregistré \$1,35 milliard US de pertes l'an dernier.

Pour son redressement, la Régie Renault de France devrait couper jusqu'à 8 000 emplois l'an prochain. L'effectif tombe-

rait ainsi de 98 000 en décembre dernier à 88 000 à la fin de l'année et à 80 000 l'an prochain.

À Québec hier, M. Duhaime a déclaré qu'il n'existait aucune contradiction entre la nouvelle de Paris et le fait que Québec trouve que ce dossier progresse.

« Une nouvelle en sens contraire m'aurait étonné. C'est justement parce qu'il n'y a pas de projet AMC-Renault au Québec à l'heure actuelle que nous avons fait cette proposition », a dit M. Duhaime lors d'une conférence de presse.

Le ministre a ajouté qu'il s'entretient avec le président de la Régie Renault d'ici à la fin de la semaine. Dé part et d'autre, on formera une comité chargé de faire progresser le dossier. Le cas échéant, M. Duhaime pourrait avoir à l'automne une nouvelle rencontre avec M. Besse.

LÉVESQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

susceptible de faire cesser toutes les rumeurs concernant sa démission.

En grande forme, chaleureux et blagueur comme il lui arrive de l'être, il a semblé à certains moments s'amuser à déjouer les questions des journalistes en fournissant des réponses évasives ou ambiguës.

Par exemple, à la question: « Avez-vous pris une décision à propos de votre démission? Il répond: « Non ». Mais il ajoute: « Enfin, pas pour vous ».

Invité à expliquer cette dernière phrase, il avoue penser à tout ça comme les journalistes pensent parfois à quitter un employeur pour un autre. Il ajoute qu'il ne prendra pas de décision finale « avant la veille » de son annonce, faut-il présumer.

Un autre journaliste lui rappelle que lors de sa dernière conférence de presse, il avait dit avoir l'intention de conduire ses troupes lors de la prochaine élection, et lui demande si c'est encore le cas.

« Au moment où on se parle, cela ne paraît pas exclu », répond-il. Après cette réponse bien moins catégorique, il avertit les journalistes que de toute façon, ce n'est pas en conférence de presse qu'il annoncerait les décisions concernant sa « modeste personne ».

M. Lévesque se fait à d'autres moments philosophe. Il explique la chute de popularité de son gouvernement par la crise. L'économie du Québec se porte fort bien, mieux que presque partout ailleurs, dit-il, mais les mauvaises nouvelles ont plus d'impact que les bonnes.

Il y a aussi la crise dans son parti qui a laissé des traces et il pense qu'on l'a choisi comme bouc émissaire. « Il faut un bouc émissaire, l'histoire est remplie de boucs émissaires, dit-il. Je dois, jusqu'à un certain point, servir un peu de bouc émissaire. »

Il philosophe longuement aussi sur le fait qu'il est normal qu'il réfléchisse « très sérieusement » à quitter la politique maintenant qu'il fait partie du « club quart de siècle ». Il parle de sa carrière comme d'une série d'accidents, laissant entendre qu'un autre ac-

cident pourrait décider de sa démission ou de sa décision de rester.

Je ne vois pas la politique comme une carrière, dit-il, et d'ailleurs les carriéristes en politique sont un poison. Quand je me suis embarqué en 60, ajoute-t-il, je m'étais dit que je ferais deux mandats. Mais en 66, on s'est réuni un groupe pour réfléchir. — Il y avait M. Bourassa presque jusqu'à la fin — et ça a donné le MSA. Je serais parti en 73 aussi. »

Il philosophe également quand on lui demande comment il ressent la contestation de son leadership.

« On ressent tellement de choses à la fois, répond-il, qu'il n'est pas facile de démêler l'écheveau. J'ai vu ce qui est arrivé à M. Lesage, par exemple. Il a été poignardé dans le dos, mais au moins le poignard était signé. »

« Les poignards anonymes racontent généralement la cible, poursuit-il. L'anonymat, en politique ou ailleurs, dans le sens d'attaquer sans signer, est la chose pour laquelle j'ai le plus de mépris. »

Cette allusion aux poignards non signés qui ratent la cible, pourrait laisser croire qu'il n'a pas l'intention de céder à la contestation. Dans le même sens, il affirme qu'il a connu de plus durs moments et il rappelle qu'en décembre 80, tout le monde le donnait pour battu, quelques mois à peine avant sa victoire très décisive d'avril 81. « Alors n'anticipez pas trop », avertit-il.

Il dit aussi que le résultat des partielles n'influencera pas sa décision. Il ajoute que le sondage d'IQOP est mauvais, que ceux de son parti, les meilleurs, donnent des résultats plus serrés dans trois circonscriptions.

Il n'a pas l'intention d'aller « déranger » son candidat dans Bourget, Réal Lafontaine — il l'appelle Laliberté — qui semble ne pas vouloir le voir. Mais il est allé dans les trois autres circonscriptions, il retourne dans Bertrand demain et il ira faire un tour dans les deux autres s'il trouve le temps.

Enfin, M. Lévesque dit se sentir plus en forme que jamais. Surtout, dit-il, qu'il a déjà loué un chalet pour ses vacances d'été, à dix pieds de la plage...

REVENU

SUITE DE LA PAGE A 1

tre des Finances. L'enjeu: des économies de l'ordre de \$3 à \$4 milliards sur le déficit fédéral actuel.

Le commissaire Doquier — qui devrait préciser ce matin devant l'assemblée annuelle de son syndicat qu'il n'a pas seulement l'appui des métallos, mais en outre celui du CTC qui dénonce ainsi le « nouvel Évangile » des chantres de « l'autosuffisance et des forces du marché ».

M. Doquier souligne, par exemple, dans son discours de ce matin que l'effectif du Syndicat des métallos est tombé de 205 000 en 1979 à 128 000 à la mi-1982, au pire de la récession. Le directeur du Syndicat des métallos cite la baisse de 48% de l'effectif des mines de fer canadiennes, la chute de 43% ou 45% du nombre des employés des mines de cuivre et de nickel, la baisse de plus de 20% de l'emploi dans les grands centres sidérurgiques. « L'hémorragie n'est pas terminée », lance M. Doquier, qui affirme pouvoir mettre un nom ou un visage sur ces statistiques du chômage.

Ce genre de bataille politique avait commencé il y a plusieurs années lorsque des économistes du ministère des Finances avançaient qu'il existe un « taux normal » d'emploi, correspondant à 4% ou 5% de chômage. En 1982,

l'ancien ministre des Finances, M. Marc Lalonde, avait connu des moments difficiles après avoir prétendu que le « plein-emploi se situe à environ 8% de chômage ». La semaine dernière, l'actuel ministre des Finances a semblé rabaisser la barre du plein-emploi à un niveau de 7% de chômage. Le mouvement ouvrier canadien s'inquiète de voir aujourd'hui une Commission royale d'enquête accréditer cette thèse des économistes.

M. Doquier affirme aujourd'hui qu'il « s'est toujours senti mal à l'aise au sein de cette Commission » (référant au mandat serré que lui avait fixé le CTC), et ajoute que « les employés de la Commission se sont lancés dans un programme de recherche très éloigné des préoccupations quotidiennes des Canadiens qui ont soumis des mémoires à la Commission, tandis que les commissaires n'ont jamais oublié ce qu'on était venu leur dire ».

Par la « dissidence qualifiée » du commissaire Doquier, le mouvement syndical rejette cette vision « d'un peuple exagérément dépendant qui fait, du chômage, une vertu ». Le CTC préfère se souvenir du peuple qui « a inventé le bras canadien de la navette spatiale et qui a traversé le pays sur une jambe ».

Le divorce est manifestement profond entre l'orientation de la

Commission Macdonald — préoccupée de croissance de la productivité — et le mouvement syndical qui réclame avant tout des emplois. M. Doquier cite notamment des statistiques de l'OCDE selon qu'il n'y a aucune raison de s'attaquer au problème des déficits gouvernementaux (au Canada) en coupant dans les programmes sociaux.

La critique du mouvement syndical est d'autant plus forte que la Commission Macdonald semble vouloir appliquer son concept du « NAIRU » aux accidents du travail: selon la Commission d'enquête, le gouvernement fédéral et les provinces devraient de toute urgence bâtir un programme sur mesure pour traiter des cas à long terme de maladies professionnelles.

Quant aux employés qui veulent se recycler, la Commission Macdonald propose la distribution de subventions spéciales ou la création d'un nouveau « Régime enregistré d'épargne-éducation ». Le mouvement syndical avait plutôt suggéré la création d'un système de taxes à l'enseignement professionnel prélevées sur l'ensemble de la masse salariale des entreprises.

En somme, prétend M. Gérard Doquier dans le discours qu'il doit prononcer ce matin à Toronto, le mouvement syndical rejette « l'obsession que nourrit la Commission Macdonald à

l'égard de la compétitivité des entreprises canadiennes ».

Le même groupe s'opposait déjà à l'orientation libre-échangiste du rapport Macdonald, qui doit être publiée le 11 juillet prochain: « Une vision simpliste de notre avenir qui ne résoudra pas le problème du chômage », affirme aujourd'hui M. Doquier. Il reste donc à savoir ce que, dans le rapport Macdonald, endosse le mouvement syndical canadien. L'ancien ministre des Finances et président de la Commission, M. Donald Macdonald, s'est refusé à tout commentaire hier.

Certains collègues de M. Doquier ont pour leur part rappelé que les recommandations de la Commission « constituent une révolution qui couvait dans l'air depuis longtemps », tandis que d'autres relèvent ses commentaires de ce matin à une campagne électorale interne au Syndicat des métallos (50 000 membres au Québec) et au-delà à la bataille qui se prépare au sein du CTC pour la succession de Dennis MacDermott.

Une chose est certaine: le rapport de la Commission Macdonald risque de mettre en évidence le fossé qui sépare les milieux d'affaires du mouvement ouvrier sur des dossiers importants pour le premier ministre Mulroney comme les relations commerciales canado-américaines ou l'orientation du système canadien de sécurité sociale.

La Quotidienne à trois chiffres Tirage de samedi 979 à quatre chiffres 5366

LA MÉTÉO Jeudi 30 mai 1985 AUJOURD'HUI: Min.: 4° Max.: 22° ENSOLEILLÉ ET PASSAGÈS NUAGEUX DEMAIN: AVERSES DISPERSÉES Québec États-Unis les capitales Canada

Tableaux météorologiques pour Québec, États-Unis, les capitales et Canada, incluant températures minimales, maximales et conditions actuelles.

Le boycottage des cannettes est fini

Le boycottage des cannettes est fini. La nouvelle en a été annoncée hier par le Fonds québécois de récupération des contenants à remplissage unique, créé par le gouvernement du Québec.

PAUL ROY

« Cette fois, je pense que ça y est », a précisé hier Nicole Pageault, porte-parole du Fonds. « Tout le monde a l'air soulagé. »

Le boycottage des cannettes durait depuis le 1^{er} février, date à laquelle devait entrer en vigueur le programme québécois de récupération. Il avait été décliné par l'Association des détaillants en alimentation, qui réclamait un dédommagement pour les 11 000 épiciers et détaillants qui devaient recueillir chez eux les cannettes consignées.

La consigne est de cinq cents. Jusqu'en juillet 87, les détaillants recevront deux cents pour chaque cannette et autre contenant à remplissage unique qu'ils recueilleront chez eux. L'entente pourra être reconduite ou renégociée après cette date. Ou mieux encore, on espère de part et d'autre que des centres de récupération seront créés d'ici là.

Ces deux cents seront versés par le Fonds, qui utilisera pour ce faire les consignés des cannettes qui ne seront pas retournées.

Pour la première année du programme, on s'attend à un taux de récupération de 70 p. cent. S'il dépasse 72 p. cent, le Fonds pourrait être déficitaire. Si cela se produit, il faudra envisager diverses solutions. Mme Pageault n'écarte pas la possibilité que la consigne soit haussée de cinq à dix cents.

L'entente finale entre les différents partenaires au Fonds a été conclue mardi soir. Et dès hier, brasseurs, embouteilleurs et distributeurs étaient à l'oeuvre. « Depuis ce matin (hier), nous sortons 1 700 cannettes à la minute, signalait Normand Zadra, porte-parole de la compagnie O'Keefe. Dès demain (aujourd'hui), nous allons être en mesure de commencer à approvisionner Montréal et les grands centres. Et d'ici à deux semaines, on aura desservi tout le Québec. »

Chez Coca-Cola, on parlait de surtemps. « Tous nos embouteilleurs à travers la province produisent à pleine capacité, affirmait Pierre Hudon. Nous pouvons commencer à livrer dès aujourd'hui et d'ici à lundi, nous allons avoir servi tous nos clients. »

Chez Steinberg, Paul Grenier affirmait hier que les cannettes avaient déjà commencé à faire leur apparition dans certains magasins.

« À Montréal, ça va aller très vite, précisait pour sa part Donald Veilleux, porte-parole chez Métro-Richelieu. Dans les régions éloignées, ça pourrait prendre quelques jours de plus. »

La saison débute

Le boycottage aura donc duré quatre mois. Mais ce qui compte, autant pour les brasseurs que pour les embouteilleurs de boissons gazeuses, c'est qu'il soit terminé pour l'été, alors que la demande augmente sensiblement.

« On arrive à la meilleure période de l'année pour vendre des cannettes, souligne Pierre Deniger, président de l'Association des brasseurs. C'est certainement une très bonne nouvelle pour nous. »

Steve Fonyo a réussi

VICTORIA (PC) — Steve Fonyo est enfin parvenu au terme de son voyage.

Hier, en fin de journée, le coureur inajambiste a atteint l'extrémité ouest de la Transcanadienne, à Beacon Hill Park, sur l'océan Pacifique. L'événement a été diffusé partout au pays.

Contre toute logique, le jeune homme a réussi son invraisemblable odyssee à travers le pays, à la recherche de fonds destinés à faire avancer le traitement du cancer.

Ces quatorze derniers mois auront été émotivement et physiquement épuisants pour le jeune homme de 19 ans de Vernon, en Colombie-Britannique.

Celui-ci a non seulement dû affronter l'un des pires hivers canadiens et un trajet difficile, sur une seule jambe en plus, mais il a aussi dû se battre pour sortir de l'ombre de Terry Fox, avec les inévitables comparaisons que cela suppose.

Ce faisant il est devenu, quoi qu'il en dise, un héros pour des millions de gens.

Hier soir par exemple, initiative inhabituelle, les travaux de la Chambre des communes à Ottawa ont été interrompus pour permettre aux chefs des partis politiques fédéraux de lui rendre hommage.

Tous trois l'ont qualifié de source d'inspiration et de fierté pour tous les Canadiens.

Et les députés lui ont servi une ovation après que le chef néo-démocrate Ed Broadbent eut déclaré : « Avec une persévérance acharnée, il est devenu notre héros d'un océan à l'autre. »

Le premier ministre Brian Mulroney a déclaré que le jeune Fonyo méritait « la plus grande estime ».

Le leader libéral John Turner a quant à lui exprimé son admiration pour « la détermination, le courage et la persévérance » du jeune homme.

Périples exigeant

Steve Fonyo, qui a été amputé d'une jambe à l'âge de 12 ans après avoir été atteint du cancer, a entamé son aventure à St-Jean, Terre-Neuve, en trempant sa prothèse dans les eaux de l'océan Atlantique et en prélevant une bouteille d'eau.

Hier, 7,962 kilomètres plus tard, il trempait finalement sa jambe artificielle dans l'océan Pacifique et vidait la bouteille qu'il avait gardée tout au long du voyage.

Il a recueilli jusqu'à présent plus de \$7,5 millions.

Le jeune coureur a admis que ce qu'il a trouvé le plus dur a été le parcours de 45 jours à travers Terre-Neuve où, raconte-t-il, « j'ai vu le soleil quatre fois et le reste du temps c'était des tempêtes de neige, de la grêle et du vent », les montagnes du nord de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, et le froid rigoureux des Prairies.

Sa détermination à poursuivre sa course sautillante avec sa jambe artificielle dans de pareilles conditions lui a valu l'admiration et le soutien ému des Canadiens et en a convaincu des millions de contributeurs financiers à la cause de la lutte contre le cancer.

« Je ne suis pas un héros », avait-il déclaré devant 20,000 per-



Hier, après 7,962 kilomètres de marche d'un bout à l'autre du Canada, Steve Fonyo a finalement trempé sa jambe artificielle dans l'océan Pacifique. Son exploit lui a permis de recueillir jusqu'ici plus de \$7,5 millions.

photo Reuter

sonnes réunies pour lui rendre hommage au stade B. C. Place, à Vancouver, lundi. « Je ne suis qu'un gars de 19 ans qui a eu le cancer. »

Un vieux rêve devenu réalité

Quand il a atteint le Pacifique, Steve Fonyo a réalisé un rêve qui avait commencé plus de cinq années auparavant, avec une autre victime du cancer, Terry Fox, dé-

cedé avant d'avoir pu mener son projet à bien.

L'argent recueilli au nom de Terry Fox continue à financer certains des projets de recherche les plus innovateurs au pays, a souligné le Dr Peter Scholefield, de l'Institut national du cancer, également directeur de la section recherche de la Société canadienne du Cancer.

C'est lui qui supervise l'utilisa-

tion des quelque \$51 millions réunis jusqu'à présent au nom de Terry Fox, qui avait spécifié que tout l'argent devait être consacré uniquement à la recherche en vue de trouver un traitement au cancer.

Environ \$21 millions ont déjà été alloués, et lorsque les fonds attein-



DOUBLE MEURTRE DE SAINT-BRUNO

Patrick Paquin sera détenu

Le jeune Patrick Paquin, 18 ans, a comparu hier devant le coroner Roch Héroux relativement à un double meurtre survenu dimanche à Saint-Bruno. Me Héroux a ordonné qu'il soit détenu jusqu'à l'enquête publique, qui se tiendra le 4 juin. C'est lundi matin que les deux vieillards, Julienne et Benjamin Sheddler, âgés respectivement de 77 et de 85 ans, ont été retrouvés baignant dans leur sang, à leur domicile du 1563 de la rue Montarville, à Saint-Bruno. Le couple avait été poignardé.

photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

Découverte de la tuque et d'une mitaine du petit Maurice Viens

La mère du petit Maurice Viens a fait savoir, hier, qu'une mitaine et la tuque que son fils portait lors de sa disparition avaient été retrouvées, il y a un mois environ, non loin de l'endroit où le bambin a été trouvé assassiné, le 6 novembre dernier.

Mme Suzanne Viens, qui assistait hier au lancement du programme mis sur pied par une entreprise lavalloise, a ajouté qu'elle ne savait pas si le dossier concernant le meurtre de son enfant avançait. « Je suis, dit-elle, sans nouvelle de la police depuis plus d'un mois. C'est leur méthode de travailler. » La police n'a pas fait état de cette double découverte à Sainte-Antoine-sur-le-Richelieu, non loin de l'endroit où le corps du jeune disparu a été retrouvé.

Rappelons que l'enfant a été enlevé le 1^{er} novembre, peu de temps après avoir été photographié par Info Art, près de chez lui. Le 3 novembre, un cycliste retrouvait le manteau du disparu à Saint-Roch puis, quelques jours plus tard, le corps de l'enfant était découvert dans une maison inhabitée de Saint-Antoine-sur-le-Richelieu.

Le Jardin botanique de Montréal confirme son rôle de premier éleveur de bonsaïs en Occident avec l'arrivée prochaine de dix-neuf autres de ces arbres nains. Cette colonie exotique transplantée en terre montréalaise donne parfois des sueurs froides à M. Pierre Bourque, directeur du jardin, tant sont délicats ces témoins d'une civilisation millénaire.

MARIANE FAVREAU

« Les soins qu'on prend ici de ces arbres, de dire le maire Drapeau qui présidait hier une petite cérémonie au jardin botanique, explique la confiance qu'on place en nous. » Au cours de son récent voyage en Orient, M. Drapeau est allé remercier M. Wu, 90 ans, de Hong Kong. Il s'agit du célèbre collectionneur de penjings (comme on nomme les bonsaïs en Chine) qui a donné 30 arbres nains à Montréal l'automne dernier. Devant l'enthousiasme du maire, M. Wu n'a pu s'empêcher d'ajouter 15 autres penjings à la collection montréalaise. Ce qui fait dire au maire que le Jardin botanique est en train de devenir l'héritier de M. Wu.

De plus, Shanghai a aussi offert quatre bonsaïs au maire au cours de son voyage. La collection de Montréal sera ainsi portée à quelque 320 bonsaïs, ce qui en



Pour les écoliers Alexandre Piuze et Nancy Leroux, la visite des bonsaïs du Jardin botanique sera doublement mémorable puisqu'ils y ont rencontré le maire de Montréal. Tout comme une centaine d'autres visiteurs, dont des personnes âgées, qui ont pu serrer la main de M. Jean Drapeau à l'entrée de la grande serre.

photo J. Y. Létourneau, LA PRESSE

fait le plus grand jardin de bonsaïs hors d'Asie.

Ces arbres souvent âgés de plus de cent ans sont devenus le point d'attraction du Jardin botanique. Hier, le maire Jean Drapeau a remis à la 100 000^e visiteuse du jardin céleste deux billets pour un séjour d'une semaine à Hong-Kong. C'est CP Air, transporteur officiel de ces arbres, qui a offert le prix. Mme

Louise Bernard, une enseignante d'Outremont, ne voulait pas croire à sa chance quand, dimanche dernier, le sort l'a désignée. Elle compte faire ce voyage l'an prochain, le temps de s'y préparer soigneusement.

«Le travail commence»

Quant au maire Drapeau, il rentre de son périple en Asie un peu fatigué. C'est qu'il n'a pas eu beaucoup de temps pour récupé-

rer, les préparatifs de l'exposition Ramsès II le requérant déjà : la délégation du Caire est arrivée peu après son retour d'Asie. Le maire estime que cette exposition recréera le même esprit que l'Expo chez les Montréalais et les visiteurs.

Il revient également d'Asie avec des « devoirs » à faire. « Le véritable travail commence », explique-t-il puisqu'il faut donner suite aux ententes. On n'ira peut-être pas jusqu'à créer un service des affaires chinoises à l'hôtel de ville, mais les relations avec Shanghai occuperont une bonne place.

Tout comme les bonsaïs préoccupent hautement le directeur du Jardin botanique, M. Pierre Bourque. Il explique qu'il faut respecter le cycle de ces arbres fragiles, voir à leur taille et à leurs soins en étant conscient de la lourde responsabilité qui incombe au Jardin. « S'il fallait qu'il en meure un... » Le Jardin a maintenant cinq ans d'expérience, Shanghai ayant fait don à Montréal d'une extraordinaire collection de penjings après les Florales internationales.

On essaie d'appliquer cette technique aux arbres d'ici. Une petite forêt de mélèzes du Québec commence sa destinée de bonsaïs à côté des ormes de Chine ou des érables du Japon.

Une autre gifle au gouvernement

Jacques Bouchard

Le dérapage politique du Parti québécois s'accroît de plus en plus. Le chef du gouvernement, René Lévesque, et l'aspirant le plus sérieux à sa succession, Pierre-Marc Johnson, ont reçu hier une autre gifle de taille.

Le sondage réalisé par l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP), pour le compte du *Journal de Montréal* et de la station radiophonique CJMS, confirme deux choses. Dans un premier temps, la décision de M. Lévesque de vouloir retarder les élections générales, qui devaient normalement avoir lieu au printemps, a fait reculer son parti.

En second lieu, le « recentrage fédéraliste » imposé au PQ par M. Johnson, en janvier, n'a pas la faveur de l'électorat. Après une légère remontée dans les intentions de vote, enregistrée il y a quelques mois, le PQ a encore chuté au profit du Parti libéral.

Ce vote a aussi contribué à diviser encore davantage le parti au pouvoir, et cette crise de conscience pour les tenants de la cause souverainiste, a provoqué le départ de sept des ministres les plus prestigieux. Ce qui a contribué à entretenir le scepticisme des électeurs.

D'un autre côté, la pluie de subventions gouvernementales annoncées dans le cadre des élections partielles dans les comtés de Bertrand, l'Assomption, Trois-Rivières et Bourget ne semble pas avoir influencé les électeurs qui ont décidé d'appuyer massivement les libéraux.

L'usure du pouvoir

Les troupes de Robert Bourassa récoltent en effet deux fois plus d'intention de vote que le Parti québécois. À la suite de la publication de ce sondage IQOP dans ces quatre circonscriptions en vue des élections du 3 juin, le commentateur que l'on entendait un peu partout, hier, se résumait en peu de mots: René Lévesque devrait démissionner dans les plus brefs délais.

Plusieurs espèrent, au sein du PQ et ailleurs, qu'il aura le courage et la lucidité de poser ce geste d'ici quelques jours. Car certains estiment qu'il serait encore temps pour M. Lévesque de se « retirer avec un minimum de décence », même si c'est un peu sur le tard.

Même avec ce départ, le PQ aurait tout de même beaucoup de difficulté à retrouver une certaine crédibilité. Un nouveau leader, que ce soit Pierre-Marc Johnson, Bernard Landry ou n'importe qui d'autre, aurait énormément de problème à convaincre la population que c'est un nouveau parti qui « ne prône plus vraiment l'indépendance politique du Québec ».

Le PQ est donc retombé aux environs de 20 p. cent dans les intentions de vote, alors que le PLQ se maintient à plus de 50 p. cent dans la région de Montréal et à plus de 60 p. cent à Trois-Rivières.

Des chiffres que l'on retrouvait il y a 18 mois dans d'autres sondages, avant la légère remontée amorcée par le PQ avant que le parti ne retombe à ce score critique.

Si les élections partielles avaient eu lieu hier, le PLQ aurait récolté 53, 52, 16 et 61 p. cent des voix dans les comtés de Bertrand, Bourget, l'Assomption et Trois-Rivières, alors que le PQ en aurait obtenu 29, 24, 21 et 16 p. cent.

Les victoires prévues pour le PLQ dans ces quatre élections porteraient à 26 leur nombre de gains successifs dans ce genre de consultation depuis la prise du pouvoir par le PQ, en 1976.

La réalité politique qui se dégage dans le comté de Trois-Rivières reflète assez bien ce qui se passe en province: la chute de popularité du PQ et la remontée effectuée par le PLQ depuis le « virage fédéraliste » entrepris par le PQ en janvier.

Bon et moins bon pour les « bleus »

Un autre fait intéressant: le chef du Parti conservateur du Québec, André Asselin, candidat dans le comté de l'Assomption, devance par un point le candidat péquiste, Denis Taillon, en obtenant 21 p. cent des intentions de vote. Le leader du PCQ semble vouloir enregistrer une performance assez exceptionnelle, compte tenu du fait que sa formation politique était inexistante il y a quelques mois.

Si M. Asselin réussit à se classer deuxième en reléguant le candidat du parti au pouvoir au troisième rang, il pourra prétendre, à juste titre, à une victoire morale.

Quant au chef de l'Union nationale, Jean-Marc Béliveau, candidat dans Trois-Rivières, sa campagne n'a visiblement pas réussi à décoller. Il ne recolle qu'une intention de vote d'à peine 10 p. cent, dans le comté du fondateur de l'UN et ex-premier ministre, Maurice Duplessis.

M. Béliveau joue son avenir politique et celui de son parti dans cette aventure. Au lendemain de cette élection, il sera obligé de se rasseoir à la même table que M. Asselin pour rediscuter des modalités de la fusion des deux partis.

Par ailleurs, selon l'analyse de Me André Bernard, le spécialiste de la maison de sondage IQOP, les résultats de ce sondage dans ces quatre circonscriptions confirment ceux d'une consultation effectuée par la même maison dans l'ensemble du Québec, en avril dernier.

Le PQ semble donc avoir atteint un point de non-retour. Les gens veulent du changement. Cette consultation IQOP traduit un ras-le-bol général à l'endroit du gouvernement.

Mulroney admet avoir violé ses promesses aux gens âgés

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney a reconnu hier aux Communes que le gouvernement n'a pas respecté la promesse électorale des conservateurs d'indexer pleinement les pensions de vieillesse, mais il a fait porter le blâme sur la situation économique laissée par les libéraux.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

« Je reconnais qu'il nous est malheureusement impossible de le faire du jour au lendemain, compte tenu du désordre incroyable qu'on nous a laissé. Mais nous travaillons sur un programme qui nous permettra de donner davantage aux plus nécessiteux de notre société », a déclaré le premier ministre aux Communes.

Interrogé sur la déclaration de la secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Mme Gabrielle Bertrand, qui a déclaré à LA PRESSE que le gouvernement n'était pas tenu de respecter sa promesse aux personnes du troisième âge, M. Mulroney a répondu que Mme Bertrand ne parlait pas au nom du gouvernement.

« C'est le ministre des Finances et le ministre de la Santé qui font des déclarations au nom du gouvernement. Cela est clair », a-t-il répondu.

M. Mulroney a toutefois ménagé la susceptibilité de Mme Bertrand en déclarant qu'il s'agit de l'une des femmes les plus distinguées du Québec.



La bonne humeur était de mise, hier matin, à l'entrée du caucus conservateur hebdomadaire, le premier depuis la lecture du budget Wilson, jeudi dernier. MM. Mulroney et Wilson ont été accueillis dans la joie.

téléphoto CP

La décision du gouvernement de désindexer partiellement la pension de base des personnes âgées a continué de soulever la controverse hier aux Communes.

Pris à partie par l'opposition libérale et néo-démocrate, M. Wilson a soutenu que les gens du troisième âge sont d'accord avec le sacrifice qu'on leur demande

parce qu'ils comptent sur le budget pour créer des emplois pour leurs enfants et leurs petits-enfants.

M. Wilson a toutefois cédé un peu de terrain en déclarant que « si les circonstances et les ressources le permettent, nous reverrons cette situation ».

Selon des projections faites hier par la Canadian Press, le budget Wilson coûtera \$64,50 aux pensionnés l'an prochain, \$171,50 en 1987, \$283,86 en 1988, \$401,91 en 1989 et \$525,81 en 1990, pour un grand total de \$1 417,65 au cours de cette période de cinq ans.

Le député libéral de Sainte-Marie, Jean-Claude Malépart, évalue de son côté à \$54 par mois, le coût de ce budget, pour les pensionnés, en 1990.

M. Malépart a fait valoir hier que ce budget viole également les conclusions du Livre vert publié par le ministre de la Santé, Jake Epp, à la suite de la consultation effectuée sur le sujet par le gouvernement au début de l'hiver.

« Les modifications à ces programmes qui pourraient découler de cet examen devraient améliorer les prêts et avantages fiscaux pour les citoyens démunis », stipulait le Livre vert. « Le gouvernement est d'avis que les prestations de la sécurité de la vieillesse et du supplément du revenu garanti n'ont pas à être modifiées », concluait le document.

Ces conclusions avaient apaisé les inquiétudes des groupes du troisième âge qui avaient à ce moment abandonné leurs pressions sur le gouvernement.

Affaire MacKay: Kaplan a droit à des excuses répétées du premier ministre

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a dû s'excuser hier, et plutôt deux fois qu'une, d'avoir fausement affirmé que c'était l'ex-Solliciteur général Robert Kaplan qui avait permis le versement de \$100 000 à Clifford Olson pour qu'il révèle à la police les lieux où ses victimes avaient été enterrées.

Mardi, alors que l'opposition libérale demandait la démission du Solliciteur général Elmer MacKay, M. Mulroney avait répliqué à une question de M. Kaplan en faisant une telle accusation.

Il devait être contredit, quel-

ques minutes plus tard, en commission parlementaire, par le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada, qui affirmait que cette autorisation avait été donnée par le Procureur général de Colombie-Britannique.

Hier, M. Mulroney a fait parvenir à M. Kaplan une lettre d'excuses qui affirmait qu'il avait appris depuis que « l'autorisation... avait été accordée par un agent supérieur de la GRC de qui vous étiez responsable devant le Parlement ».

Au cours de la période des questions, M. Mulroney a répété verbalement ses excuses.

Mais celles-ci n'étaient pas suffisantes pour M. Kaplan, pour qui le premier ministre aurait dû admettre que la décision n'avait été prise ni par lui, ni par l'un de ses subordonnés, mais par un ministre provincial sur lequel il n'avait aucun contrôle.

M. Kaplan a donc soulevé une question de privilège pour demander des excuses formelles de la part de M. Mulroney.

Après un débat de procédure animé, M. Mulroney a affirmé que « si c'est la lettre d'excuses, que j'ai envoyée de bonne foi, qui

cause problème, je retire donc cette lettre d'excuses ».

À sa sortie des Communes, M. Kaplan a affirmé qu'il acceptait ces dernières excuses du premier ministre, et qu'à son avis l'incident était clos.

Mais il a précisé que le premier ministre devrait comprendre qu'en vertu de l'entente fédérale-provinciale qui régit l'emploi d'agents de la GRC dans les provinces, le Solliciteur général n'a plus aucun contrôle sur leurs activités comme policiers provinciaux et que la décision de verser \$100 000 à M. Olson, avait donc été prise par un ministre provincial.

GRANDE OUVERTURE

VISITEZ NOTRE NOUVEAU LOCAL SITUÉ AU

682-3106

804, Curé Labelle, Chomedey

GRAND SOLDE
D'OUVERTURE
VALABLE DANS LES 3 MAGASINS

Disquettes 5¼" pour
Apple ou IBM \$15
boîte de 10

Disques Macintosh 3½"
\$45
boîte de 10

DISQUE RIGIDE
(INTÉGRÉ) 10 MEG
MICROCOM AVEC CARTE
DE CONTRÔLE WESTERN
DIGITAL^{md} ET CÂBLES
POUR IBM^{md}

DISQUE RIGIDE ENTièrement INITIALISÉ COMPRENANT INSTALLATION SUR VOTRE ORDINATEUR PC OU COMPATIBLE AVEC HD-BIOS PERMETTANT L'AMORÇE AUTOMATIQUE À PARTIR DU DISQUE

SOLDE
\$1 399

COMPRENANT GARANTIE COMPLÈTE D'UN AN SUR SYSTÈME À DISQUE RIGIDE
*GARANTIE EXCLUSIVE AVEC SERVICE LE MÊME JOUR

NOUVEAU!

MICROCOM-XTHD
AVEC DISQUE RIGIDE 10 MEG

L'ORDINATEUR COMMERCIAL PAR EXCELLENCE

COMPATIBLE AVEC IBM-XT

Caractéristiques: lecteur de disque rigide 10 mega-octets intégré, mémoire principale 256 Ko (extension à 640 Ko), 8 fentes d'expansion dont 5 libres au moment de la configuration. Lecteur de disque souple Shugart Silentype 360 Ko, prises en série et en parallèle intégrées, prise pour manette de jeu intégrée, horodateur avec alimentation d'appoint à pile intégrée. Carte monochrome ou graphique couleur au choix, alimentation disque rigide 130 watts (genre 4 prises), couvercle rabattable facilitant l'accès au boîtier métallique. Ses nombreuses autres caractéristiques, dont l'amorce rapide à partir du disque, en font un des meilleurs ordinateurs compatibles avec IBM-XT.

SOLDE:
\$3,295

AVEC DISQUE RIGIDE 10 MEG

GARANTIE D'UN AN SUR LES PIÈCES ET LA MAIN-D'OEUVRE

VEUILLEZ NOTER QUE CES OPTIONS SONT OFFERTES AU PRIX MENTIONNÉ, AU MOMENT DE L'ACHAT DES MODÈLES XT ou XT-HD SEULEMENT. LES MEMBRES DES AUTRES CLUBS DE LOGICIELS PEUVENT VENIR GRATUITEMENT AU CLUB R & R SUR PRÉSENTATION DE LEUR CARTE DE MEMBRE.

MICROCOM-XT
LECTEUR COUPLE
MODÈLE 8 FENTES

Comprend: RAM à 256 Ko sur carte principale, 8 fentes plus disque rigide BIOS (modèle disque rigide disponible), 2 lecteurs de disques souples Silentype 360 Ko, prise en parallèle, prise en série intégrée, horodateur avec alimentation d'appoint à pile, prise de manette de jeu, compatible avec IBMmd, clavier amélioré, boîtier rabattable anti-brûlures, prise pour co-processeur numérique 8087, disque rigide 130 watts (4 prises), graphique couleur ou monochrome, nombreuses autres caractéristiques qui en font l'un des meilleurs ordinateurs compatibles avec IBM.

SOLDE:
\$2,495

Garantie étendue, installation sur place et service offerts à prix raisonnable

OPTIONS:

Extension RAM à 640 Ko \$250

Clavier compatible avec Keytronics 5151 à la place du modèle courant \$175

Garantie étendue ou service sur place dans la région de Montréal. Réessayez-vous.

LE MÊME JOUR

Garantie exclusive offerte sur tous les produits Microcom au moment de l'achat, moyennant une prime de 5% sur année. Couvre toutes les détériorations mécaniques et électroniques, quelle qu'en soit la cause, exceptés les dommages matériels.

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!

FABRIQUÉ AU CANADA

SONDAGE GALLUP

Peu de changement sur le rôle de l'entreprise

Depuis un an, les Canadiens n'ont à peu près pas changé d'attitude au sujet du rôle de l'entreprise privée et de l'entreprise publique sur l'évolution du Canada.

Aujourd'hui, 40 p. cent des Canadiens croient qu'on devrait accorder plus d'importance au secteur privé, tandis que 45 p. cent sont en faveur du maintien du présent mélange d'entreprise privée et d'entreprise gouvernementale.

Il y a un an, 38 p. cent se prononçaient pour l'entreprise privée et 46 p. cent pour le statu quo. Cette année comme l'an dernier, seulement 9 p. cent prônent une plus grande emprise gouvernementale.

La question posée était la suivante: « Croyez-vous que l'évolution du Canada doit dépendre davantage de l'entreprise privée ou de l'entreprise gouvernementale ou, comme actuellement, d'un mélange des deux? »

Comme le démontre le tableau suivant, la majorité des partisans du Parti conservateur sont favorables à l'accroissement du secteur privé tandis que la majorité des libéraux et que près de la moitié des néo-démocrates préfèrent le système actuel.

	Entreprise privée	Entreprise gouvernementale	Système actuel	Ne savent pas
Ensemble du pays:				
— Actuellement	40%	9%	45%	7%
— 1984	38	9	46	7
— 1983	44	10	40	6
Partisans (actuellement):				
— Conservateurs	51	7	38	4
— Libéraux	29	12	55	4
— Néo-démocrates	33	16	46	5

L'addition des pourcentages ne donne pas toujours 100, les chiffres ayant été arrondés.

Les résultats de l'enquête sont fondés sur des entrevues personnelles à domicile, effectuées entre les 4 et 6 avril, auprès de 1 049 adultes âgés de 18 ans et plus. Pareil échantillonnage est précis à quatre points près, 19 fois sur 20.

MICROCOM

NOUS REPARONS TOUTE MARQUE D'ORDINATEURS
NOUS ALIGNONS TOUTE UNITÉ DE DISQUES
Apple^{md} est une marque de commerce de Apple Computer

SIÈGE SOCIAL ET MAGASIN
2060, TRANSCANADIENNE
PRÈS DU CHEMIN DES SOURCES
VOIE DE SERVICE SUD
683-4030
IBM^{md} est une marque de commerce de IBM Computer

OTTAWA
107, rue Colonnade, Ottawa, Ontario
Tél.: 727-1650

CENTRE-VILLE
4142 RUE STE CATHERINE
OUEST
EN FACE DE WESTMOUNT
SQUARE
931-0183

MICRO-ORDINATEURS
5512, rue Jean-Talon Est, Montréal
Tél.: 255-3799

LAVAL
804, Curé Labelle
Chomedey
682-3106

MICRO-ORDINATEURS
291, boul. de la Concorde Est, Laval
Tél.: 667-4971

Un vent de réforme aux États-Unis

Le président Reagan a présenté un projet de réforme fiscale qui pourrait transformer l'économie américaine. Le Congrès devra se mettre à l'oeuvre et pourrait modifier substantiellement la réforme du président. Il n'en demeure pas moins que les États-Unis penchent vers un système fiscal plus simple et plus équitable qui pourrait donner un nouveau dynamisme à leur économie. Le Canada ne peut pas se permettre d'ignorer une telle transformation et doit examiner la possibilité de s'y adapter.

Le système fiscal américain s'est lentement échafaudé au cours des années pour donner à l'État les moyens de mener à bien les tâches qu'il assumait. Les guerres mondiales et la lutte contre la dépression des années trente ont entraîné une énorme augmentation des besoins financiers du gouvernement. Il essayait chaque fois d'augmenter ses revenus de façon équitable et, parfois, il cherchait aussi à diminuer les impôts équitablement pour stimuler l'économie. Le gouvernement n'a toutefois jamais repensé l'ensemble du système fiscal pour concilier l'équité envers les citoyens, l'efficacité du gouvernement et la croissance économique.

Depuis plus de dix ans, un mouvement dans ce sens a lentement pris forme parmi les économistes, les politiciens et surtout chez les électeurs. M. Reagan s'est voulu le porte-parole de ce mouvement qui, en réalité, n'est pas partisan. Si l'on trouve plus volontiers les réformateurs parmi les républicains, c'est que le Parti démocrate est identifié, aux yeux de beaucoup de citoyens, à l'idée d'un gouvernement dépensier. Toutefois, la jeune génération des démocrates voit clairement la nécessité d'une réforme fiscale. Ainsi, le représentant Dan Rostenkowski, président du comité des Voies et Moyens de la Chambre, a accueilli chaleureusement le message du président Reagan, ajoutant que «c'est un point de départ et nous chercherons à le rendre plus équitable».

La réforme consiste surtout à simplifier le système fiscal et à le rendre plus transparent. Les taux d'imposition sont abaissés, mais un grand nombre d'avantages fiscaux sont éliminés. De cette façon, les impôts des particuliers devraient baisser alors que ceux des sociétés devraient augmenter. La baisse d'impôts serait la plus forte pour les contribuables aux deux extrêmes de l'échelle des revenus. Cela devrait encourager les uns à chercher du travail et les autres des occasions rentables d'investir, ce qui fait dire que la réforme encouragerait la croissance économique, notamment dans la petite entreprise.

Il est important que les Canadiens s'intéressent à ce mouvement de réforme aux États-Unis. Le président Reagan et le Congrès semblent proches d'un accord sur le principe d'une simplification du régime fiscal. Même si l'accord sera plus difficile à réaliser dans le détail et si les visions de prospérité de M. Reagan sont un peu exagérées, l'économie américaine pourrait retrouver un nouveau dynamisme dans quelques années. Il faut que le Canada s'intéresse à cette réforme américaine et que les gouvernements envisagent de suivre le mouvement. Si nous négligeons d'examiner la question d'une réforme fiscale nous courons le risque de découvrir un jour que notre économie, entravée par un système désuet, est incapable de faire la concurrence à l'économie américaine et de nous assurer un niveau de vie comparable.

Frédéric WAGNIÈRE

La négociation à petits pas

Il y a un mois, l'impression dominante était que les négociations sur la sécurité et le désarmement entre les États-Unis et l'URSS se présentaient plutôt bien. Nul ne s'attendait à des conclusions rapides. Mais la perspective d'une rencontre possible, à l'automne, entre M. Gorbatchev et le président Reagan portait à l'optimisme.

Faut-il déchanter complètement, maintenant que les deux protagonistes s'entendent pour juger leurs conversations instructives et stériles et depuis qu'il apparaît improbable que MM. Reagan et Gorbatchev se parlent dans un avenir prévisible?

À chaque jour suffit sa peine, et la seule certitude qu'on détienne est qu'une seconde étape des négociations de Genève commence aujourd'hui 30 mai.

Si les négociateurs s'entendent pour déplorer l'insuccès de leurs efforts, les raisons du sur place ne sont pas les mêmes, selon les explications données par les uns et les autres. La Pravda accuse les États-Unis de saboter les pourparlers de Genève. Mais, selon M. Paul Nitze, c'est «l'attitude soviétique qui empêche tout progrès à Genève». M. Paul Nitze est conseiller spécial du président et du secrétaire d'État sur la limitation des armements.

Le témoignage de M. Nitze, qu'on peut tenir pour le bilan officiel (américain) des conversations, se lit comme le constat désabusé d'un négociateur rentrant d'une longue séance de négociations dans un conflit de travail. «Par rapport à leurs positions antérieures, les Soviétiques, dit M. Nitze, font machine arrière.» Mais les Russes reprochent justement aux Américains de faire monter les enchères. Bonne méthode pour repousser indéfiniment les échéances et pour éviter de conclure!

Au coeur de la difficulté se trouve l'Initiative de défense stratégique (connue par le sigle IDS), à laquelle les Américains devront renoncer (selon les Russes), si doivent intervenir des accords sur la réduction des arsenaux nucléaires.

De passage à Ottawa, un ministre soviétique, M. Vorotnikov, aurait dit, selon une agence de presse, que «Moscou ne permettra pas aux USA d'obtenir la supériorité militaire par le moyen de recherches sur la guerre des étoiles», qui vont coûter, précise la dépêche, \$26 milliards.

C'est l'opulence de ces contrats de défense qui fait saliver quelques gouvernements étrangers invités à participer au programme IDS. M. Mulroney n'a jamais caché que les retombées économiques inséparables de ces programmes de défense sont à prendre en considération. (Le Canada n'a pas encore pris de décision quant à sa participation.)

Il n'y a pas que l'appât du gain qui joue, au demeurant. Les collectivités nationales ne veulent pas rester hors de la course technologique. Si vous ne pouvez battre les Américains, joignez-vous à eux dans la recherche.

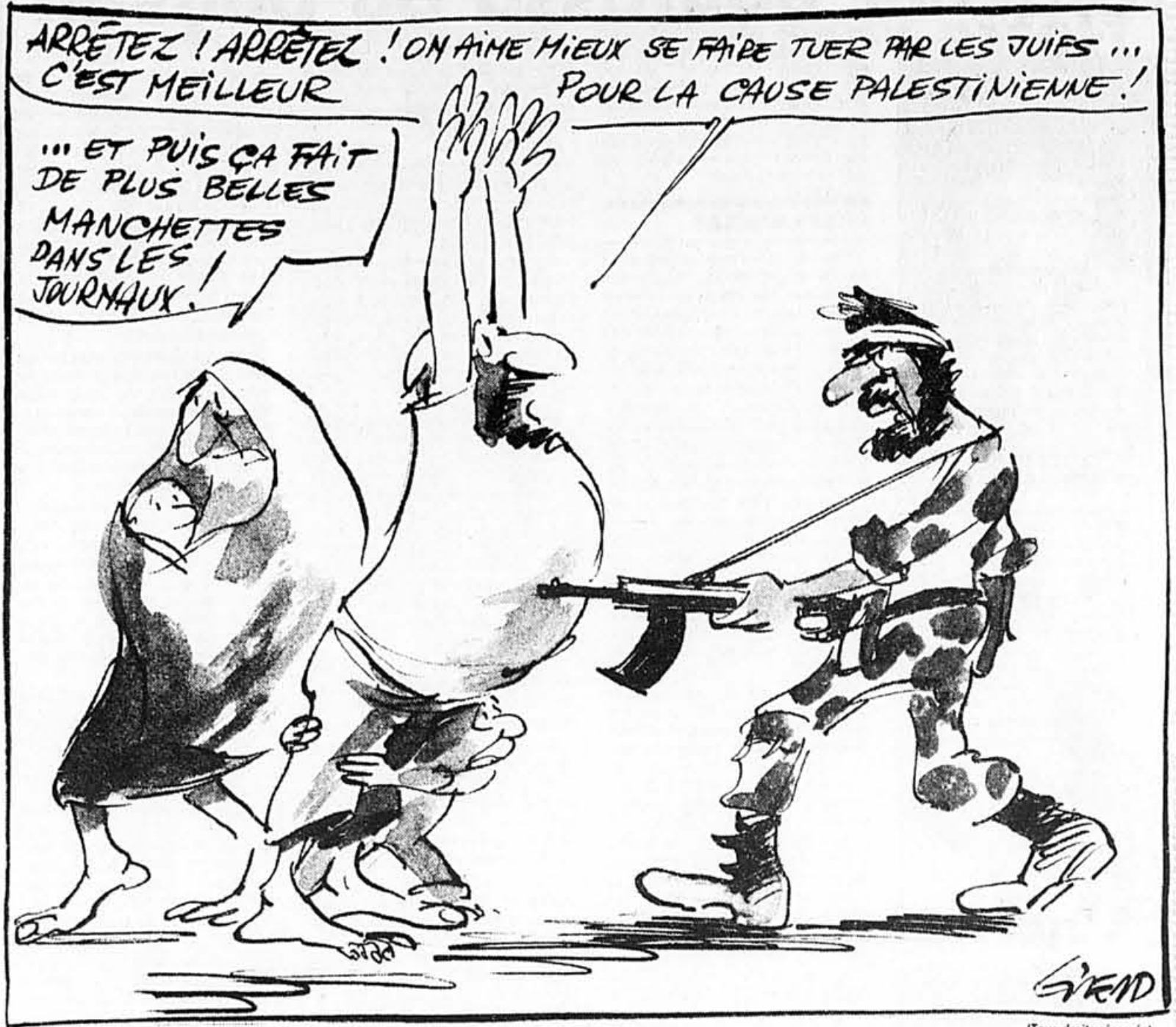
C'est pour pouvoir, à tout le moins, égaliser les États-Unis que l'Europe, à l'initiative de la France, tente, sans succès jusqu'ici, faute de coordination, de mettre au point un programme de recherches sous le nom de projet Euréka (plus civil que militaire).

Pour sa gouverne, le Canada aura à répondre à deux interrogations:

1) le programme IDS est-il un miroir aux alouettes, sans retombées économiques valables? (Au cours d'une allocution à Ottawa, l'économiste K. Galbraith, dont la notoriété n'est pas moins grande aux États-Unis qu'au Canada, vient de mettre les Canadiens en garde contre certaines illusions.)

2) Les accords de Norad (Canada-USA) n'ont-ils pas déjà rendu inévitable une participation canadienne au programme IDS?

Guy FORMIER



(Tous droits réservés)



Jean-Guy Dubuc

Si on croyait vraiment à la recherche en santé

«La recherche n'existe pas comme telle; ce qui existe, c'est des chercheurs...», écrit le président du Club de recherches cliniques du Québec en Tribune libre. Et ce qui est grave, c'est que le Québec perd ses chercheurs ou risque de les perdre. Sommes-nous assez riches pour nous priver de recherche en santé?

Car il faut s'en rendre compte: ce qu'on ne dépense pas en recherche apparaîtra sur d'autres factures, comme celles des soins, des hôpitaux, des absences de travail ou même des conflits sociaux. Si on ne sait pas cerner un mal, on perd ensuite son temps à le poursuivre.

Au cours des dix dernières années, les universités du Québec et les facultés de médecine ont connu un rythme de croissance ralenti, un recrutement insuffisant et un vieillissement de leurs effectifs, disait récemment le docteur Patrick Vinay, président du Club de recherches. Voilà qui en soi est inquiétant pour quiconque croit en la nécessité de la recherche dans un domaine qui nous concerne tous de façon vitale. Par ailleurs, et fort heureusement, les centres hospita-

liers se sont ouverts davantage à cette préoccupation.

Mais quand on entend les plaintes et lamentations des directeurs d'hôpitaux, accompagnées des menaces de congédiements du ministre des Affaires sociales, on craint que la recherche, dans ce milieu, soit victime de nouvelles coupures alors qu'elle est déjà insuffisante.

Il y a des avantages à trouver dans les hôpitaux ces centres de recherche. D'abord, la recherche en santé se trouve ainsi au coeur même du milieu naturel, ce qui peut favoriser un rapprochement valable entre médecins et chercheurs. On peut également identifier, de cette façon, les coûts associés à la recherche; et on peut associer à la démarche scientifique des jeunes chercheurs qui profiteront de collègues expérimentés.

Mais on ne peut séparer ce champ de recherche des milieux universitaires. Il faut une planification unifiée, une consolidation de tous les acquis, une organisation financière structurée.

Or, présentement, la recherche en santé, au Québec, est pauvre. Pour convenablement

survivre, elle a besoin d'une volonté politique plus ferme et plus engagée.

À quoi sert-il de préparer des jeunes chercheurs dans nos hôpitaux pendant une douzaine d'années si on ne peut ensuite rien leur offrir? Pourquoi former des étudiants qui iront ensuite travailler au service des autres provinces ou des États-Unis? Nous investissons dans leurs études; les autres récoltent leur travail. Il faut que nos jeunes chercheurs, ceux qui ont profité de bourses pendant 6, 9, 12 ou 15 ans trouvent chez nous les postes où ils pourront mettre leur science et leur recherche au service du Québec.

Selon le docteur Vinay, le Québec souffre présentement d'une hémorragie de talents inacceptables pour notre société. Pourquoi? Parce que le Québec refuse d'accroître de façon rationnelle le nombre de nouveaux postes dans le système de chercheurs-boursiers, d'une part. Et, d'autre part, parce que ces boursiers ne peuvent trouver, dans les universités, les places qui leur permettraient de remettre à la société ce qu'elle a investi en eux.

Le Québec n'est pas assez

riche pour fermer ses portes à la recherche en santé. Et pas assez riche pour préparer des chercheurs qui offrent ensuite leurs services à des voisins mieux organisés, plus conscients et plus avertis.

Présentement, les sommes allouées semblent donc insuffisantes. Selon les chercheurs réunis en colloque en fin de semaine dernière, il suffirait que le Fonds de recherche en santé reçoive 0,5 p. cent du budget du ministère pour ainsi profiter de \$33 millions; et que la Régie de l'assurance-maladie lui accorde 0,4 (au lieu de 0,3 p. cent) de son budget pour les jeunes chercheurs. Et on se sortirait de l'impasse.

Est-ce une juste compréhension du problème qui manque? Un véritable manque de fonds? Ou simplement la volonté politique?

Il est évident que les esprits pratiques pensent surtout à colmater les brèches. Il faudrait bien s'élever au-dessus de cette mentalité de courte vue et se décider à investir pour les générations futures. C'est beaucoup demander à la politique; mais c'est ce qu'il y a de plus raisonnable pour des humains.



Marcel Adam

La vieillesse n'est pas l'âge d'or mais souvent un naufrage

L'octogénaire qui avait tué sa femme sourde et aveugle pour la délivrer de ses souffrances, a mis fin à ses jours mardi en se jetant devant une rame de métro.

On sait que M. Bruno Bergeron avait demandé au CLSC d'Ahuntsic de placer sa femme dans un Centre d'accueil parce qu'il ne pouvait plus prendre soin de cette personne de 94 ans ayant perdu toute autonomie. Il voulait quant à lui bénéficier d'un service d'alimentation à domicile.

En cour, une porte-parole du CLSC a confirmé qu'une demande d'hébergement avait été faite, qu'une représentante avait fait quelques visites au couple mais que la volonté du mari ne pouvait prévaloir sur le refus de sa femme de se faire placer. Le cas devait être réexaminé la semaine suivante.

On sait également que, la semaine dernière, le tribunal, tenant compte des circonstances dramatiques entourant cette tragédie, fit placer l'octogénaire

dans un centre d'accueil. D'où il s'évada quelques jours plus tard pour se suicider.

Le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal (CSSSRM) ne veut pas parler de ce cas sous prétexte que le dossier est confidentiel. Pourtant il a été largement étalé en cour par M. Bergeron lui-même et une représentante du CLSC d'Ahuntsic.

Le CSSSRM a non seulement le droit mais le devoir de répondre à certaines questions. Pourquoi le retard à placer Mme Bergeron alors que ce fut facile pour son mari? Un époux qui ne peut plus aider son épouse nonagénaire, invalide et considérablement diminuée, ne peut-il jamais, pour son bien, décider pour elle de la placer? Y a-t-il eu un véritable suivi aux requêtes de M. Bergeron? Y a-t-il même eu évaluation?

Le CSSSRM dit qu'il n'y aura pas d'enquête parce que la famille n'en a pas fait la deman-

de. Mais cet organisme ne prend-il jamais sur lui de faire enquête? Par exemple, quand il n'y a pas de famille pour faire une telle requête. Ne se préoccupe-t-il pas du discrédit que lui fait une affaire aussi retentissante?

Mû par la compassion le juge avait cru bon d'épargner la prison à M. Bergeron, pour lui faire purger plutôt une sentence suspendue et une période de probation dans un Centre d'accueil. Un ancien voisin croit que cet homme très actif a perdu la tête en se voyant condamné à ne plus penser qu'à cette tragédie, loin de son jardin et de ses fleurs.

M. Bergeron avait évité la prison mais il était néanmoins condamné à vivre en liberté surveillée, dans un lieu où il ne pouvait qu'être un objet de curiosité, peut-être même de mépris, et jusqu'à la fin de ses jours montré du doigt. Dans cet isolement il serait mort à petit feu de remords.

On peut penser que cet hom-

me aurait pu surmonter cette épreuve s'il avait eu droit de purger chez lui sa période de probation. Mais à deux conditions. Il eût fallu d'abord que durant son mois d'incarcération on ait soigné sa dépression, avec des soins psychiatriques adéquats plutôt que par des pilules pour dormir. Ensuite que les pouvoirs publics subviennent à domicile à tous ses besoins essentiels, tant médicaux qu'alimentaires.

Mais c'est beaucoup demander dans une société qui coupe les cents en quatre pour les vieillards mais ne manque pas d'argent quand il s'agit de recouvrir un stade, construire une salle de concert, subventionner un spectacle de Diane Dufresne ou immortaliser à grands frais le président de l'Assemblée nationale (sur une toile de \$25,000).

Une société qui qualifie mensongèrement d'âge d'or le troisième âge alors qu'en fait elle tend à confirmer le constat pessimiste de de Gaulle: la vieillesse est un naufrage.

Notre recherche à votre santé

Si vous allez chez votre médecin demain pour un problème de santé, il ne vous traitera pas comme il vous aurait traité il y a quatre ans pour la même maladie. Pourquoi? Parce que notre compréhension des causes de la maladie, nos moyens de diagnostic, et la disponibilité de nouveaux médicaments plus sûrs ont rapidement fait évoluer les attitudes face à la maladie. C'est un fruit de la recherche en santé. Une nouvelle maladie apparaît? Vite, on demande d'en trouver la cause, et la guérir. Ceci est possible grâce à un long travail d'observation et de laboratoire, effectué par des chercheurs en santé, médecins comme non médecins.

La recherche, c'est fondamentalement pour la médecine. Si on a une recherche active dans les hôpitaux de santé, les soins sont meilleurs et on peut implanter rapidement les découvertes faites ailleurs: c'est une des conditions de soins efficaces. C'est aussi une condition de rationalité dans les dépenses en santé. Tel traitement est-il efficace? Est-il nécessaire de prescrire ce médicament coûteux ou si un autre, moins coûteux, peut être équivalent? Seuls, des chercheurs capables d'évaluer les gestes médicaux peuvent répondre à ces questions.

Des équipes de chercheurs doivent donc conseiller ceux qui prennent des décisions sur des soins de santé et évaluer l'impact de ces décisions sur la santé des Québécois. Malheureusement, la recherche n'existe pas comme telle; ce qui existe, c'est des chercheurs, et cela prend 10 à 15 ans à les former. De plus, pour être actifs et utiles, il faut que ces chercheurs trouvent des milieux d'accueil adéquats, suffisamment équipés en hommes et en matériel. On n'obtient une recherche en santé vivante qu'après 15 ans d'efforts et de planification soutenue, mais on la perd en quelques années de négligence, telle que la concurrence est forte dans ce domaine.

Le gouvernement du Québec, en collaboration avec les chercheurs en santé, a fondé un organisme, le

Fonds de la Recherche en Santé du Québec, pour développer et maintenir une recherche en santé vivante. Cet organisme aide la formation de nouveaux chercheurs, a créé des centres et instituts de recherche affiliés aux grands hôpitaux de la province, et supporte le salaire des jeunes chercheurs qui reviennent travailler chez nous. Il s'agit d'un investissement important de notre société. Le travail accompli est considérable, mais il demeure incomplet: nos centres n'ont pas encore atteint la masse critique qui assure leur survie, de nombreux chercheurs en formation n'ont pas encore réintégré ces centres, les liens essentiels entre centres de recherche et hôpitaux demeurent en grande partie à créer.

C'est là la conclusion d'un colloque tenu sous les auspices du Club de Recherches Cliniques du Québec, le samedi 25 mai, à l'université de Montréal, et intitulé «La recherche en santé, un investissement dans le bien-être des Québécois». Ce colloque, qui a réuni plus de 350 chercheurs, et des représentants de tous les milieux de la santé (hôpitaux, centres de recherche, facultés de médecine) a conclu que pour protéger nos investissements passés et pour cueillir les fruits de nos efforts, il faut continuer d'être cohérents, c'est-à-dire de faire progresser les sommes allouées à cette fin jusqu'à ce que ce niveau critique soit atteint.

Il faudrait pour bien faire que le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) reçoive un demi de 1% du budget du MAS et que le budget alloué aux jeunes chercheurs passe à 0.4% du budget de la Régie de l'Assurance-Maladie du Québec.

Nous sommes bien partis, nous avons fait beaucoup de chemin, il ne faut pas abandonner notre effort avant d'avoir assuré à la communauté québécoise cet agent de promotion de la qualité des soins que représente une recherche vivante. Qu'est-ce qui est trop cher, d'investir des sommes importantes sans en avoir de retour satisfaisant, ou de maintenir une recherche vivante qui apportera au Québec bien plus que l'argent qu'on y aura mis?

Le Club de recherches cliniques du Québec
Patrick VINAY, M.D., Ph.D. président (U. de M.);
Edgard E. DELVIN, Ph.D., président sortant (U. McGill);
Richard GAGNÉ, M.D., vice-président (U. Laval);
Jean-Denis DUBOIS, secrétaire (U. Laval);
Pierre Sirois, Ph.D. conseiller (U. Sherbrooke);
Michel VAN DER REST, Ph.D., conseiller (U. McGill);
Marielle GASCON-BARRÉ, Ph.D., conseillère (U. de M.);
Jean-Pierre BOUCHARD, M.D., conseiller (U. Laval).



Lysiane Gagnon

La santé publique

Il y a bien des choses à débroussailler dans le domaine de la santé. Aussi faut-il se réjouir de l'annonce d'une commission d'enquête, dont le ministre Chevrette devrait préciser bientôt le mandat et la composition... tout en déplorant que cette initiative ne soit pas venue plus tôt. Dommage que cet exercice nécessaire soit entrepris au moment où le gouvernement est à bout de souffle, obsédé par ses problèmes de leadership, et en pleine période pré-électorale, alors que la question est irrémédiablement politisée, le Parti libéral en ayant fait un de ses principaux thèmes de campagne.

Jusqu'à présent en tout cas, aucun examen quelque peu objectif n'a été fait. Il y a tellement d'intérêts en jeu dans ce domaine que tout devient matière à propagande.

On ne sait plus si le discours syndical porte sur la qualité du service ou sur la défense des droits acquis. Même chose pour les corporations professionnelles. Quant aux discours gouvernementaux, il vise le plus souvent à justifier les restrictions budgétaires. Toutes sortes de théories d'allure «progressiste» lui servent de rationalisation. Exemple: sous le prétexte de «ramener (le patient) dans son milieu naturel», on renvoie les malades mentaux dans la rue, on force les familles à garder chez elles des vieillards non-autonomes, etc.

«Désinstitutionnalisation» et «démédicalisation» (avec en prime le contingentement des médecins) sont les deux mamelles auxquelles s'abreuve la propagande gouvernementale.

Même si les médecins québécois sont moins payés que ceux des autres provinces, et pas mieux payés, à heures de travail égales, que les professionnels de la fonction publique ou les professeurs de cégeps, le médecin est le bouc émissaire idéal parce qu'il est au sommet de la hiérarchie du système de santé.

Sa seule présence, dit-on, suffit à créer la demande et à augmenter les coûts. Ce raisonnement est mathématiquement exact: plus une société compte de médecins, plus il se produira d'actes médicaux, plus les hôpitaux seront appelés à se développer, à acquiescer du matériel, etc. Mais ce raisonnement tombe vite dans l'absurdité, car l'idéal, si l'on parle de coûts, serait une société sans médecin, ou la demande de soins disparaîtrait d'elle-même. (De fait, c'est d'abord une question de choix social: plus une société est civilisée, plus elle compte de médecins; il n'y a pas de médecine «rentable», et un service de santé n'est jamais «profitable». Même la prévention n'est pas rentable en termes d'argent, car en allongeant l'espérance de vie, elle accroît les coûts sociaux reliés au troisième âge.)

Le raisonnement qui fait du contingentement des médecins le principal régulateur des coûts repose en outre sur un postulat faux, soit que la majorité des actes médicaux seraient inutiles, d'où il faudrait conclure qu'une majorité de citoyens seraient hypocondriaques, et une majorité de médecins, malhonnêtes.

Aussi une commission d'enquête sérieuse devra-t-elle revoir, à la lumière des réalités du terrain davantage qu'en fonction des intérêts politiques des gouvernements, le système actuel de contingentement des médecins. Ces dernières années, le gouvernement a réduit de 2.200 à 1.800 les places d'internat dans les hôpitaux universitaires, et les facultés refusent chaque année des dizaines de bonnes candidatures.

Politiciens et fonctionnaires prétendent que le Québec forme trop de médecins, mais on n'est pas obligé de les croire. D'autant moins que les besoins augmentent à cause du vieillissement de la population et que les futurs médecins travailleront beaucoup moins que leurs aînés, c'est à dire moins d'heures par semaine, à plus forte raison les femmes-médecins, qui travaillent souvent à temps partiel. Même à l'heure actuelle, plusieurs disciplines manquent de spécialistes, l'anesthésie par exemple, sans parler des nouvelles spécialités comme la gériatrie. Il y a quelques années à peine, il n'y avait pas un seul gériatre au Québec!

De toute façon, pourquoi donc se fier aux évaluations d'un ministère qui n'a même pas pu prévoir, quand il était parfaitement prévisible, le phénomène du vieillissement de la population?

Dès 1960, n'importe qui pouvait prédire que le changement des mœurs et la diffusion des contraceptifs allaient faire baisser la natalité, et que les progrès de la médecine allongeraient l'espérance de vie. N'importe qui... sauf les fonctionnaires des Affaires sociales et de l'Éducation, dont tous les plans ont été conçus en fonction des anciennes courbes démographiques. Résultat: trop d'écoles et pas assez de lits pour les malades chroniques.

D'où l'engorgement des salles d'urgence. Le rapport Spitzer signalait récemment que ce problème tient largement au fait que les médecins prennent trop de temps à traiter les cas de l'urgence. Ce rapport semblait à première vue exonérer le gouvernement, à quelques jours de la révolte ouverte des directeurs des gros hôpitaux montréalais, qui affirment que les restrictions budgétaires sont telles qu'ils ne peuvent plus fournir des services adéquats.

Mais avant de solliciter du public un verdict de non-culpabilité, le gouvernement devra commencer par analyser ses propres responsabilités: c'est lui qui établit ses propres priorités, d'où il ressort que le toit du stade a plus d'importance que la santé publique (\$120 millions débloqués pour le stade, vingt fois moins pour les salles d'urgences!).

Qui donc, sinon le gouvernement, tolère que les réseaux des CLSC, censés soulager les urgences, fonctionnent comme des bureaux de poste (on ferme à cinq heures et le weekend)? A qui doit-on qu'il n'y ait pas de médecin la nuit dans les hôpitaux? (Si vous avez un accident à deux heures du matin, c'est un interne qui vous traitera, l'une des raisons étant que le système de rémunération à l'acte n'est pas adapté au service de l'urgence).

Qui, sinon les gouvernements (là-dessus, péquistes et libéraux partagent le blâme), ont signé ces conventions collectives qui accroissent les coûts du système de santé en empêchant la mobilité et en décourageant l'initiative?

En ce sens, la modeste décentralisation amorcée par la réforme du régime de négociation dans le secteur public constitue déjà un progrès, dans la mesure où la décentralisation peut réintroduire de la souplesse dans l'appareil. Espérons aussi que le gouvernement choisira, pour animer sa commission d'enquête, des gens dont la crédibilité leur permettra d'affronter les blocs d'intérêts et les corporatismes qui sont à l'oeuvre dans le domaine de la santé.

L'auriculothérapie

Dans son édition du 27 avril dernier, le cahier LA PRESSE PLUS présentait, sous la plume de monsieur Pierre Vincent, un article intitulé «Les médecines douces prennent de l'ampleur». L'on y présente, entre autres, une nouvelle approche thérapeutique appelée auriculothérapie, technique que j'utilise et sur laquelle j'aimerais apporter quelques précisions.

En effet, les propos qui sont rapportés dans cet article, à l'effet que l'auriculothérapie et l'auriculo-médecine seraient des techniques qui «...donnent de meilleurs résultats que la médecine conventionnelle pour traiter des cas d'allergie, d'hypertension, d'anxiété, de dépression...» dépassent de beaucoup ma pensée et méritent cette mise au point, dans le but de donner aux lecteurs de LA PRESSE une information plus complète et précise.

D'abord, l'auriculothérapie est une technique thérapeutique qui nous vient de France. Elle a été développée et mise au point à partir de 1953 par le docteur Paul Nogier, un médecin lyonnais, qui a établi la relation entre le pavillon de l'oreille et le corps en entier. Cette relation a été schématisée par l'image du fœtus dans l'oreille, que plusieurs lecteurs ont sûrement vue dans des journaux ou lors d'émissions de télévision. Des recherches ont permis au docteur Nogier et des médecins collaborateurs de définir des méthodes qui utilisent le pavillon de l'oreille comme outil diagnostique et thérapeutique; pour ce faire, on utilise différents appareils (détecteurs électriques de points, émetteurs de fréquences, aiguilles, palpeurs, massages, etc).

Les principaux champs d'action de l'auriculothérapie sont la douleur et les troubles fonctionnels. On peut donc traiter efficacement divers syndromes douloureux qui ne nécessitent pas d'intervention chirurgicale; problèmes musculo-squelettiques (tendinites, bursites), névralgies (trijumeau, zona), lombalgies, etc.

Certains troubles fonctionnels peuvent également être traités efficacement par cette technique: dyspepsies, certaines formes d'allergies (rhinites saisonnières ou

«rhume des foins»), désordres du système nerveux (insomnie, syndromes anxio-dépressifs mineurs, dysfonction neuro-végétative dont certaines formes d'hypertension dites réactionnelles que présentent certaines personnes au système nerveux hyperactif). Elle peut finalement être fort utile pour contrôler les symptômes de sevrages (tabac, médicaments).

L'auriculothérapie est une approche utilisée par des centaines de médecins, surtout en Europe, et qui a fait son entrée au Canada il y a quelques années à peine. Elle intéresse un nombre de plus en plus important de médecins et peut s'avérer un complément thérapeutique fort utile aux outils médicaux conventionnels. Mon intention n'est donc pas de discréditer de quelle façon que ce soit les efforts fournis par les médecins et le monde scientifique afin d'apporter à la population les meilleurs soins possibles.

Cependant, il faut bien reconnaître également la limite des moyens dont disposent ces médecins vis-à-vis certains problèmes auxquels ils ont à faire face dans leur pratique de tous les jours et l'auriculothérapie peut être un outil complémentaire fort utile (dans les domaines mentionnés ci-haut). Elle permettra souvent de réduire, parfois même d'éliminer dans certains cas, la consommation de médicaments qui sont utilisés de façon chronique et qui sont loin d'être dénués d'effets secondaires (on n'a qu'à penser aux anti-inflammatoires, analgésiques, anxiolytiques, antidépresseurs, qui sont souvent consommés sur des périodes prolongées de plusieurs mois, voire même plusieurs années).

J'aimerais enfin préciser que l'utilisation d'une technique comme l'auriculothérapie n'exclut d'aucune façon la nécessité d'un diagnostic médical précis et l'utilisation possible d'une médication conventionnelle conjointement au traitement. Il s'agira, dans chacun des cas, d'adapter le traitement le plus efficace au problème spécifique du patient.

Gilles GRENIER, m.d.
McMasterville

Ode à Victor Hugo

Les écrivains, les biographes, les critiques chevronnés y sont allés de leurs sons de cloche à l'endroit de ce géant de la littérature française que fut Victor Hugo. L'écriture étant un extraordinaire moyen de survie (même le seul en ce qui a trait à la pensée d'un être) le grand Hugo fait donc partie des immortels.

Simplement, à titre de lectrice, l'envie me prend d'y aller de ma petite clochette dans le joyeux tintamarre du grand carillon qui sonne à l'occasion du centenaire de sa mort. Comme tout le monde, j'ai lu: «Les Misérables, Notre-Dame de Paris, Quatre-vingt-treize». Je possède «Les oeuvres poétiques complètes», ouvrage devenu rarissime. Il y a quelque temps un ami me prêta «Les Travailleurs de la mer». Quel cadeau! Quel joyau à offrir à quelqu'un qui, comme moi, a vécu son enfance sur une île, en pleine mer. Mes souvenirs sont rompiés en trombe du fond de ma mémoire.

Je viens de refermer ce livre sur sa dernière page. J'ai le coeur qui éclate. Mes yeux sont des torrents. Mes pensées tumultueuses sont emportées par les flots d'une mer aussi vraie que la mer. Avec des mots qui avaient revêtu leur livrée d'apparat, des mots qui attei-

gnaient l'apogée de leur signification, avec des mots qui, accolés pour la première fois, m'ont fait voir des tableaux jusque-là réservés aux puissances des cieus. J'ai vu le jamais vu. J'ai senti le jamais ressenti. J'ai contemplé le visage sublime d'un homme habité d'une âme surhumaine. J'ai assisté à ses multiples corps à corps avec la mort, à ses rencontres avec l'épouvante, à ses victoires sur l'impossible. Ce surhomme m'a fait toucher le mot amour et ma main s'est brûlée à l'ardeur de son feu. J'ai le coeur qui éclate, mes yeux sont des torrents...

Il y avait plus de cent ans que ce chef-d'oeuvre m'attendait. Pendant plus de cent ans, il a figé l'absolu de sa perfection. Pendant plus de cent ans, il a préparé le chemin de rencontre. Je reste là, écrasée d'émerveillement devant la mer complice qui se referme sur ce rocher des îles Guernesey, dans l'archipel de la Manche... la mer, seul tombeau digne d'ensevelir Gilliat le divin. Puisque, après cent ans, la pensée de Victor Hugo est encore à ce point vivante qu'elle fait chavirer les lecteurs dans le tumulte de son génie, c'est que l'éternité existe pour de tels élus.

Thorsvie GÉLINAS
Saint-Laurent

Le besoin d'une autre chaîne de télévision

M. Jean-Guy Dubuc

Votre éditorial du 21 mai dernier («On n'a pas besoin d'une autre chaîne») m'a terriblement déçu par la teneur des arguments sur lesquels vous élaborez votre prise de position. Contrairement à ce que vous pensez, je crois que la création d'une deuxième chaîne privée est nécessaire et essentielle.

D'abord, vous posez la question suivante: «Le Québec a-t-il ce qu'il faut pour s'offrir une nouvelle chaîne de télévision à l'heure actuelle?»

Dois-je vous rappeler que la firme d'experts-conseils Cégir a déjà répondu positivement à cette question en 1984, lors du dépôt de son rapport d'étude, au ministre fédéral des Communications de l'époque, Francis Fox. Suite aux conclusions encourageantes de ce rapport, M. Fox avait alors invité les intéressés à présenter leur projet. C'était le 4 avril 1984. Comme vous voyez la question a déjà été posée. Je ne vois pas pourquoi il faudrait reprendre tout le processus depuis le début, comme vous semblez le vouloir. Les conclusions du rapport de Cégir me semblent assez claires.

Puis, vous émettez des doutes sur la disponibilité des ressources potentielles sur lesquelles la nouvelle chaîne pourra compter. Et ce, tant du côté commercial qu'artistique.

Concernant l'aspect commercial, vous devriez dissiper vos craintes. Déjà, lors de la remise de son rapport, la firme Cégir affirmait que le marché publicitaire était sous-développé au Québec. Cette observation a d'ailleurs été confirmée tout récemment par M. Michel Mailloux, vice-président de BCP Communications lors d'une entrevue qu'il accordait à Pierre Nadeau dans le cadre de l'émission *Le Point* à Radio-Canada pendant la tenue des audiences publiques. Le marché existe donc et n'attend qu'à être exploité.

La deuxième chaîne privée ne peut s'alimenter que de ressources humaines existant déjà, écrivez-vous. Erreur! Avez-vous oublié les statistiques de l'Union des artistes qui démontrent cruellement la sous-utilisation d'une majorité de ses membres? Que dire des centaines d'universitaires diplômés en communication qui chaque année, après leur graduation, se heurtent au milieu hermétique des médias et végètent dans des emplois de troisième ordre? Et les autres diplômés issus des programmes de journalisme, de cinéma et d'électronique? N'oublions pas les gens qui font leur classe dans les télévisions communautaires!

Avez-vous regardé autour de vous, monsieur Dubuc? Je suis convaincu que plusieurs de vos collègues n'hésiteraient pas à se lancer dans l'aventure télévisuelle si on les approchait. De plus, les deux demandeurs ont assuré le CRTC qu'ils feraient appel aux producteurs indépendants pour réaliser une partie importante de leur grille-horaire.

Présentement, les producteurs indépendants ne peuvent aspirer qu'à une faible diffusion à Radio-Canada. Télé-Métropole refusant d'acheter toute production canadienne indépendante. Les grandes chaînes de télévision au Québec souffrent d'un manque d'imagination et de créativité parce qu'elles se sont recroquevillées sur elles-mêmes. Elles ont créé un ghetto impénétrable. Ce phénomène a évidemment provoqué leur stagnation et démolit les téléspectateurs (pas idiots pour deux sous) fatigués de voir la même salade leur être servie.

L'arrivée d'une deuxième chaîne va décaler les habitudes coulees dans le ciment. Ce «grand dérangement» va être profitable et permettra, je l'espère, aux gens qui font notre télévision de se secouer les puces. On a besoin d'une autre chaîne.

Sylvain RACETTE
Montréal

L'emploi des termes courants et techniques

Au hasard de lectures d'articles de LA PRESSE effectuées ces dernières semaines, j'ai relevé avec intérêt deux termes plutôt inusités dont le sens, en apparence facilement révélé par leur forme et par le contexte où ils se trouvaient, n'en était pas moins tout autre que celui que le journaliste souhaitait exprimer. Dans les deux cas, il s'agit de termes techniques utilisés à mauvais escient et remplaçant, somme toute, des termes courants décidément beaucoup plus simples.

Ainsi Claude Gingras qui, dans un article où il était question d'enregistrements rares de Josef Gindgold (20-04-85, p. F2, dern. col.), nous apprend que les *captations* publiques ne sont pas exemples de bruits d'auditoire, et Alain Dubuc qui, dans un billet sur le récent sommet économique de Bonn (07-05-85, p. C1, dern. par.), conclut que l'échec relatif de cette réunion «est plus réaliste et peut-être plus utile qu'un *unanimité* vertueux mais vide».

Or, si on regarde au dictionnaire, on constate que le mot *captation*, dont on aurait aisément cru qu'il désignait l'action de capter (le son, vraisemblablement, dans l'article cité), sens plutôt exprimé par le substantif «*captage*», est en

réalité un terme de droit désignant une manoeuvre condamnable qui vise à amener quelqu'un à accorder une libéralité (don, legs, etc.). L'*unanimité*, quant à lui, est selon le Robert une «doctrine littéraire d'après laquelle le créateur doit exprimer la vie unanime, les états d'âme collectifs». Très peu à voir avec le prosaïsme et le pragmatisme du sommet de Bonn...

Les *captations* publiques du compétent et polémique critique musical seraient donc, tout simplement, des enregistrements publics, et c'est d'unanimité vertueuse, à n'en pas douter, que M. Dubuc, pour sa part, voulait nous entretenir. De viles manoeuvres inspirées par la cupidité et de doctrines littéraires, pour eux, point!

La morale de cette histoire: il vaut mieux employer des termes courants et usités que de risquer des termes qui, même s'ils ont l'air assurément plus relevé et respectent parfaitement la morphologie de la langue, peuvent aussi parfois nous mener, du fait de leur statut linguistique insoupçonné, à des lieux de notre pensée, quand ce n'est pas à d'abracadabrantes incongruités techniques et ce, sans qu'on s'en aperçoive le moindrement!

Jacques GARCIA
Montréal

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes	285-7111
RÉDACTION	285-7070	du lundi au vendredi 8h à 17h.	
PROMOTION	285-7100	Pour changer	285-7205
COMPTABILITÉ		du lundi au vendredi 9h à 16h30.	
Grandes annonces	285-6892	GRANDES ANNONCES	285-7202
Annonces classées	285-6900	Détailants	285-7306
		National, Télé-Press	285-7265
		Vacances, Voyages	285-7320
		Carrières et législations, nominations	285-7320

\$150 millions de plus pour le fisc québécois

■ QUÉBEC (PC) — Les taxes fédérales sur le tabac et l'essence donneront \$150 millions de revenus supplémentaires au fisc québécois.

C'est ce qu'a prétendu hier le député libéral de Vaudreuil-Soulanges et porte-parole de son parti en matière de Finances, M. Daniel Johnson.

Les taxes québécoises sont des taxes « ascenseurs », c'est-à-dire qu'elles grimpent proportionnellement à la valeur de l'objet taxé. Ainsi, « chaque fois qu'il y a augmentation, le Trésor québécois en bénéficie », a affirmé M. Johnson. La taxe fédérale augmente la valeur d'un objet, donc la taxe perçue par Québec grimpe à son tour.

« Je prends votre chiffre sous réserve », a lancé le ministre des Finances au député libéral, ajoutant que si le montant est réel, il le considérera « comme un acompte sur les \$640 millions » de paiements de péremption impayés par le fédéral à Québec.

Coates: pas avant septembre

■ OTTAWA (PC) — La Commission canadienne des droits de la personne n'examinera pas avant septembre prochain la plainte de harcèlement sexuel déposée contre l'ex-ministre de la Défense Robert Coates.

La plainte déposée par une ancienne secrétaire de M. Coates, Mme Cécile Hébert, ne fait pas l'objet d'une attention particulière et sera traitée comme n'importe quelle autre, a déclaré hier une porte-parole de la commission, Mme Jane Finlayson.

Mme Hébert a refusé jusqu'à maintenant de commenter publiquement les accusations portées contre son ancien patron. De son côté, M. Coates, député de la circonscription de Cumberland-Colchester, a affirmé ne pas savoir sur quoi s'appuie la plainte.

Fonctionnaires sanctionnés

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement a congédié hier deux hauts fonctionnaires qui, pour avoir refusé de signer, avaient mis sur pied une firme pour vendre leurs conseils aux entrepreneurs désireux de décrocher des contrats fédéraux.

Par un communiqué, le président du Conseil du Trésor, M. Robert de Cotret a annoncé que M. John Spinks, directeur du matériel à Transports Canada, ainsi que M. Jack Threader, du ministère du Revenu, étaient renvoyés de la fonction publique.

RÉGIME DE NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC

Le SCFP canadien donne un appui total aux Québécois

■ QUÉBEC — Le Syndicat canadien de la fonction publique, section Québec, a reçu hier l'assurance d'un appui « total » du SCFP national dans sa lutte contre le projet de loi 37, « un projet explosif », qui modifie le régime de négociation des employés du secteur public.

LISA BINSSE

Jeff Rose, président national du SCFP, a été accueilli par un tonnerre d'applaudissements lorsqu'il a indiqué aux quelque 350 délégués au 14e congrès de la section provinciale qu'ils pouvaient compter sur l'appui financier et moral du syndicat national, qui représente environ 300 000 membres au Canada.

« Il faut être solidaire, a-t-il déclaré, et ne dépendre que de nous-mêmes pour protéger nos droits. »

Après l'ajournement du matin, les délégués ont participé à une manifestation devant l'Assemblée nationale pour faire connaître leur mécontentement à l'égard de ce projet de loi piloté par le président du Conseil du trésor, Michel Clair.

Dans son discours, M. Rose a dit que le projet de loi 37 était « l'une des plus virulentes attaques contre la liberté de négociation collective que j'ai jamais vues » et qu'il « anéantirait complètement la négociation collecti-

RAE CONTREDIT PETERSON SUR LES RÉFORMES

Déjà des brèches dans le pacte historique ontarien

■ TORONTO (PC) — Au lendemain de la conclusion du « pacte historique » entre libéraux et néo-démocrates de l'Ontario, le chef du NPD, Bob Rae, prend déjà ses distances par rapport à ses nouveaux partenaires.

M. Rae a affirmé hier que les réformes prévues par l'entente sont attribuables aux néo-démocrates.

Mardi, à l'issue de la signature de l'accord, le chef libéral, David Peterson, avait nié qu'il s'agisse d'une trahison et soutenu qu'il aurait entrepris les mêmes réformes si son parti avait remporté une majorité lors de l'élection du 2 mai.

Hier, M. Rae a écarté du revers de la main les affirmations de M. Peterson, déclarant devant 350 représentants des Métallurgistes unis d'Amérique que le NPD avait forcé des libéraux récalcitrants à accepter le programme de réformes.

Les termes de la coalition assurée pratiquement qu'il n'y aura pas d'élection en Ontario avant

deux ans et engageant le gouvernement libéral à étendre le financement public des écoles catholiques, à renforcer le contrôle des loyers, à interdire la pratique de la surfacturation par les médecins, et à appliquer le principe du salaire égal pour un travail de valeur égale aux secteurs tant public que privé.

M. Rae a également fait savoir qu'il aviserait officiellement aujourd'hui le lieutenant-gouverneur John Black Aird de l'intention des néo-démocrates de s'allier aux libéraux pour renverser le gouvernement minoritaire de Frank Miller au début de la session législative qui commence mardi. Cela mettra fin à 42 années de gouvernement conservateur en Ontario.

Syndicats satisfaits

La coalition entraînera des gains importants pour le mouvement syndical.

C'est le point de vue qu'a exprimé hier le directeur national des Métallurgistes, Gérard Docquier. Selon

lui, l'accord conclu mardi satisfait plusieurs revendications de longue date du mouvement syndical.

Le gouvernement libéral s'est notamment engagé à renforcer les normes de santé et de sécurité au travail, et garanti à toutes fins utiles que les syndicats nouvellement formés n'auront pas à faire la grève pour obtenir une première convention collective.

À Ottawa, le chef du NPD fédéral, Ed Broadbent, a prêté pour sa part que la coalition aurait « des résultats constructifs » pour sa formation à travers le pays.

Un autre leader fédéral, le chef libéral John Turner, a quant à lui affirmé que le premier ministre conservateur, Frank Miller, avait tort de dire que la coalition était anticonstitutionnelle.

« Les membres de la législature ont le droit de s'entendre sur une série de questions, et c'est tout ce que représente le pacte », a-t-il soutenu devant les journalistes.



Erik Nielsen

Nielsen: pas de lien entre l'IDS et la modernisation de NORAD

■ OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense, Erik Nielsen, a nié hier que les Américains aient l'intention d'établir un commandement aérien unifié pour le continent nord-américain, ce qui forcerait le Canada à participer au projet d'initiative de défense stratégique, qualifié de « guerre des étoiles » par ses détracteurs.

En réponse à une question du député néo-démocrate Pauline Jewett, M. Nielsen a soutenu que les articles publiés à ce sujet « mélangent la fiction et les faits, ce qui crée une fausse impression d'un quelconque rapport avec la guerre des étoiles ».

Selon ces informations, pu-

bliées par le New York Times, les États-Unis envisageraient d'unifier les systèmes nucléaires offensifs avec les systèmes de défense proposés dans le cadre de l'IDS.

Pour M. Nielsen, il n'y a rien

d'anormal à ce que les deux partenaires de NORAD discutent des avancées technologiques qui peuvent survenir, « sinon, nous en serions toujours à communiquer avec des téléphones à manivelle ».

M. Nielsen a également exprimé l'espoir que la question du renouvellement du traité de NORAD puisse être examinée par un comité parlementaire, une initiative qui est bloquée par les libéraux depuis plusieurs semaines.

RECONNAISSANCE DU PEUPLE DU QUÉBEC Pierre-Marc Johnson insiste pour obtenir des garanties

■ « Ce n'est pas parce que la Charte canadienne des droits et libertés est encaissée dans la constitution canadienne qu'elle est meilleure que la Charte québécoise des droits et libertés et qu'elle protège mieux les

MADELINE BERTHAULT

citoyens que celle-ci. De toute façon, la Charte québécoise doit avoir la primauté sur la Charte canadienne pour ce qui touche les lois québécoises. »

C'est ce qu'a déclaré hier soir à Montréal, M. Pierre-Marc Johnson, ministre québécois de la Justice et délégué au secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec.

M. Johnson s'est dit d'avis que le Québec pourrait se doter d'une constitution, mais qu'un tel document ne se rédige pas sur le coin

d'une table. « Il doit y avoir un large consensus puisque ce serait l'occasion pour les citoyens du Québec de s'affirmer et de faire des choix de société. »

Le ministre a affirmé d'autre part que « la reconnaissance du peuple du Québec est essentielle pour que l'on adhère à la constitution canadienne », ajoutant : « On veut des garanties. »

Quant à une éventuelle constitution québécoise, elle constituerait une protection supplémentaire correspondant aux choix et aux valeurs du Québec en affirmant sa spécificité. Il ne faut pas oublier que les premiers ministres de sept provinces du Canada, représentant 50 p. cent de la population, peuvent modifier la constitution canadienne et que le Québec ne serait pas forcément partie dans une telle démarche.

Enfin, rappelons que la clause « nonobstant » contenue dans la

Charte canadienne des droits et libertés, permet aux provinces d'y déroger. Dans le cas de la Charte québécoise, c'est l'Assemblée nationale qui peut la modifier pour tenir compte de certaines réalités. Si le Québec se dotait d'une constitution, certains sont d'avis qu'il serait peut-être opportun, plutôt que d'y geler des droits, d'établir des règles précises et rigoureuses régissant la modification de ces droits. Ceci permettrait au législateur de réajuster la Charte en fonction de l'évolution de la société. Car, lorsqu'on décide d'une constitution, c'est pour la vie.

Dans un autre ordre d'idées, appelé à réagir face à la rumeur qui veut que le premier ministre René Lévesque démissionne sous peu, M. Pierre-Marc Johnson a déclaré : « Je ne commente jamais les rumeurs! »

Manifestation originale des non-syndiqués pour obtenir un salaire minimum majoré

■ QUÉBEC — Avec humour et sobriété, en apostrophant à la fois le gouvernement péquiste et l'opposition libérale, le Front de défense des non-syndiqués (e)s a lancé hier son offensive pour obtenir une hausse du salaire minimum. Celui-ci stagne à \$4 l'heure, au Québec, depuis octobre 1981.

MARIO ROY
de notre bureau de Québec

Le Front de défense des non-syndiqués(e)s regroupe trois organismes de pression de Québec, Montréal et Trois-Rivières. Il a obtenu l'appui de 36 syndicats et groupes populaires. On revendique une hausse du salaire minimum à \$4,50 l'heure pour les 200 000 travailleurs touchés. On demande aussi l'uniformisation du taux horaire pour les moins de 18 ans et les travailleurs à pourboire, actuellement moins bien rémunérés.

Une pétition signée par 7 000 personnes a été déposée à cette fin au cabinet de Pauline Marois, ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu. Mme Marois était absente à ce moment. Pendant ce temps, un petit groupe de manifestants agglutinés dans le hall de l'édifice administratif illustraient leur revendication par une mini-pièce de théâtre.

Oasis rafraîchissant dans le

monospace univers de la contestation, l'oeuvre voulait illustrer la valeur du panier de provisions du bas salarié en termes d'heures de travail.

Autant le caractère économiquement modeste de cette requête contrastait-il avec les exigences de groupes plus organisés, autant les porte-parole de cette couche la plus démunie de la main-d'œuvre québécoise ont-ils surpris en utilisant une approche exempte d'agressivité et de facilité.

Ainsi, le Front a-t-il renoncé aux slogans parfois absurdes, aux traditionnelles enflures verbales et aux occasionnels gestes d'intimidation auxquels d'autres nous ont habitués, pour plutôt appuyer leur revendication sur une solide documentation de nature économique, saupoudrée d'humour.

Par exemple, le petit groupe d'hier n'a pas vraiment occupé les locaux de Mme Marois.

« L'occupation, c'est dépassé. De plus, on ne peut conscientiser des travailleurs non organisés, ayant constamment peur de perdre leur emploi, par des manifestations spectaculaires, à la limite de la violence. Certains craignaient même de voir leur nom apparaître sur la pétition », expliquait un porte-parole du Front, Jean-Bernard Fournier.

Celui-ci, comme ceux qui l'en-

tourent, préfère une approche en douceur, plus collée à la réalité par le biais de lignes ouvertes, par exemple. Ce travail de fourmi n'est pas facile: on n'avait pas réussi, hier, à amasser les 10 000 signatures que l'on voulait déposer sur le pupitre de Mme Marois.

Par contre, on a ainsi appris qu'en une heure de travail, un ministre du gouvernement du Québec (ou le président de la Commission des normes du travail...) peut accumuler les sous nécessaires à l'achat de 19 hamburgers alors que le travailleur au salaire minimum n'en pourra consommer que deux.

Le même bas salarié doit travailler une semaine pour payer un abonnement annuel à un journal, neuf heures pour se payer une chemise, et deux semaines pour devenir propriétaire d'une... tondeuse à gazon d'occasion.

Enfin, le Front a également évité le piège de la contestation tous-azimuts du pouvoir en place.

« Nos revendications sont dirigées vers les péquistes, c'est sûr. Mais nous aimerions aussi savoir ce que les libéraux ont à dire là-dessus. Ils sont pour l'instant silencieux et il est impossible de dire ce qu'ils nous réserveraient s'ils prenaient le pouvoir », conclut Jean-Bernard Fournier à ce sujet.

Les policiers de Lac-Brome avouent quelques «tapes»

■ COWANSVILLE — Le chef de la police de Lac-Brome, Alyre Thireau et son subalterne, l'agent Mario Beaumont, ont nié hier avoir torturé David Allen Gauthier. L'un d'eux lui a donné tout au plus quelques «tapes» au cours d'une altercation qui n'aurait duré que cinq minutes.

PIERRE GINGRAS

Témoignant devant la Commission de police du Québec, l'agent Beaumont a admis avoir donné quelques tapes au détenu qu'il interrogeait au poste de police. Pour sa part, le chef Thireau, a affirmé catégorique-

ment que jamais il n'avait vu quelqu'un frapper le suspect durant la nuit du 28 février 1982.

Alyre Thireau et Mario Beaumont sont soupçonnés de brutalité policière à l'endroit de David Allen Gauthier, un résident de la Colombie-Britannique, originaire l'Estrie au Québec, qui jure avoir été battu, torturé durant plusieurs heures. Les deux agents l'aurait ensuite ligoté en forêt, presque nu, durant un bon moment. Il faisait alors environ 20° sous zéro.

Selon la version de Beaumont, c'est Gauthier lui-même qui aurait appelé au poste de police pour se plaindre au sujet d'un individu qui battait son amie. Beaumont répond à l'appel. Il est un peu plus de minuit. Le chef de police Thireau, Beaumont et l'agent Paul Roy décident de se rendre à l'endroit où est Gauthier afin de profiter de l'occasion pour l'interroger sur un vol de coffre-fort dont on le soupçonne. A

l'arrivée à la maison, Gauthier est couché. Il s'habille et décide de suivre de bon gré les agents au poste.

Beaumont et Roy interrogent alors Gauthier au sujet du vol. Gauthier devient arrogant. Beaumont lui donne «une ou deux tapes». Roy le frappe également. C'est l'altercation. Mais Thireau intervient. Il prend Gauthier à la gorge et le soulève du sol pour le calmer. L'agent Beaumont dit alors à son chef Thireau que «Gauthier est un toff et qu'il va falloir agir scientifiquement» pour le faire parler. On poursuit l'interrogatoire.

Toujours selon Beaumont, Gauthier confesse son méfait vers 2 h 30 et il insiste pour montrer les lieux où le coffre-fort a été jeté après le vol. Le chef Thireau et Beaumont décident de s'y rendre en compagnie du prévenu. C'est à ce moment que commence la promenade à l'extérieur. Beaumont affirme que la marche

d'environ un mille en bordure de la route dure plus de 30 minutes. Menotté, Gauthier dit avoir froid aux mains. Beaumont constate qu'il a les doigts blancs. On décide de revenir au poste. Il est 4h30. Beaumont affirme que les engueules de Gauthier l'ont «beaucoup bouleversé» et qu'il regrettait la promenade. Le policier Roy prend la relève de surveillance. Beaumont et Thireau quittent le poste pour aller se coucher chez eux mais y reviendront en fin d'après midi. C'est à ce moment qu'on décide d'appeler un médecin pour obtenir des conseils au sujet des engueules. Gauthier signe alors trois déclarations et sera relâché que vers 19 h.

Hier, les propos de Gauthier ont été confirmés en grande partie par le témoignage de Paul Roy qui a aussi constaté comme un autre témoin, que Gauthier était dans un état lamentable à la suite de son «interrogatoire».

Kindler fait encore face à la déportation

■ La Cour fédérale décidera en juillet si John Kindler, le fugitif américain de 24 ans qui a été condamné à mort par un tribunal de Pennsylvanie, devra subir une enquête du ministère canadien de l'Immigration.

JOYCE NAPIER

Si le juge Paul Rouleau, de la Cour fédérale, décide qu'il y a lieu de tenir une telle enquête, Kindler sera par la suite automatiquement déporté aux États-Unis, où il devra attendre son tour dans l'aile des condamnés à mort d'une prison, situation que ses avocats qualifient de «cruelle».

Kindler, qui répond à des accusations de vol avec effraction au Canada, a été arrêté en tant que fugitif à Sainte-Adèle, dans les Laurentides, le 26 avril dernier, par la GRC qui agissait à la lumière d'informations fournies par le FBI. Il s'était évadé d'un pénitencier fédéral de Philadelphie en septembre 1983 avec un autre prisonnier, Reginald Louis, qui fut repris à Buffalo, dans l'État de New York, un mois plus tard.

John Kindler avait été condamné à mort pour le meurtre au premier degré d'un jeune homme de 18 ans qui devait témoigner contre lui dans un procès pour vol. Le corps de la victime fut retrouvé dans la rivière Delaware, près de Philadelphie.

Immigration Canada devait tenir une audience pour décider si l'Américain serait déporté. Le ministre de l'Immigration, Flora MacDonald, avait par la suite reçu des lettres du député libéral John Numziata et du député NPD Svend Robinson pour lui demander de ne pas jouer le jeu de nos voisins du Sud en déportant Kindler sans l'entendre.

Mais hier, en Cour fédérale, les avocats du condamné ont demandé au juge d'empêcher cette audience d'Immigration Canada et d'attendre que les autorités américaines fassent leur demande de déportation. Si leur client devait en effet subir une telle enquête et s'il était ensuite déporté, cela équivaudrait à envoyer un homme à sa mort.

Si, par contre, les autorités américaines demandaient la déportation, le Canada pourrait à ce moment-là prier son voisin du Sud de commuer la peine de mort en une sentence de prison à vie, selon les lois canadiennes.

Les avocats ont en effet rappelé que la peine de mort n'existe plus au Canada; chacun a droit à la vie et à sa dignité. Même si Kindler est un condamné à mort selon les lois américaines, le Canada interdit cette peine.

«La peine de mort constitue en soi une raison pour ne pas l'expulser», a soutenu Me Julius Gray, un des trois avocats de Kindler. Il a qualifié cette peine de «cruelle et inusitée dans le contexte du Canada». L'exclusion de Kindler serait, selon lui, une violation de la Charte canadienne des droits et libertés.

Mais l'avocat du gouvernement canadien, Me Suzanne Marcoux-Paquette, a soutenu que le condamné, entré au pays illégalement, ne devrait avoir droit à un «statut privilégié». Elle a souligné qu'il n'aurait jamais été admis s'il avait révélé son identité.

Si Kindler ne retourne pas chez lui, de continuer l'avocat du gouvernement, il purgera une peine pour les accusations dont il répond ici et sera un jour libéré. C'est alors le Canada qui devra un jour le tolérer en liberté.

Union Carbide offre \$300 millions à Bhopal

■ NEW DELHI (AFP) — Union Carbide a fait passer de 200 à 300 millions de dollars son offre de dédommagements aux victimes de la catastrophe de Bhopal, indique le quotidien de langue anglaise Telegraph.

Le Telegraph indique que ces indemnités devront être versées sur 15 ans et qu'il est possible qu'un règlement à l'amiable intervienne entre le gouvernement indien et la multinationale.

Le gouvernement indien, qui poursuit en justice l'Union Carbide pour les victimes de la catastrophe de décembre dernier, exige pour sa part que soient payés sur cinq ans 500 millions de dollars.

130 MAGASINS ATLANTIQUE

PLUS DE 105 ANS DE SERVICE GÉNÉRAL ÉLECTRIC SONY HARMAN KARDON MITSUBISHI

PASSEZ UN ÉTÉ SUPER SONNIQUE

MITSUBISHI HS400

- Vidéo
- Télécommande infrarouge
- Convertisseur intégré
- 105 canaux
- Minuterie
- 4 programmes / 14 jours

Economisez 50,00\$

849,95\$

(VHS Hi-Fi)



VIDEO CASSETTE RECORDER MITSUBISHI

<p>SANYO</p> <p>Télécouleur 14 pouces Modèle 31C436</p> <ul style="list-style-type: none"> • télécommande sans fil • convertisseur intégré 109 canaux <p>• affichage de l'heure et du poste à l'écran</p> <p>• prise de sortie audio et vidéo</p> <p>• syntonisation par accès direct</p> <p>• circuit d'autocorrection de la couleur</p> <p>• minuterie de mise hors-circuit</p> <p>499,95\$</p>	<p>SANYO MW-220 Portatif</p> <ul style="list-style-type: none"> • AM FM stéréo • Double cassette • Doublage à haute vitesse • Lecture continue • Egalisateur 3 bandes • Arrêt automatique • Micros incorporés • Enregistrement 1 touche • AC DC <p>Economisez 30,00\$</p> <p>199,95\$</p>	<p>FISHER CHAÎNE STÉRÉO FISHER 271</p>  <ul style="list-style-type: none"> • Amplificateur de 100w/canal • Avec égalisateur incorporé • Syntonisateur digital • Table tournante semi-automatique • Magnétocassette double avec Dolby • Enceintes accoustiques 3 voies <p>999,00\$</p>
<p>GENERAL ELECTRIC 2-9520</p> <ul style="list-style-type: none"> • Téléphone sans fil, longue portée • Système de sécurité anti-piratage <p>(Garantie d'échange d'un an)</p> <p>199,95\$</p>	<p>Walkman SONY WM-11</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lecteur de cassettes stéréo • Ruban métal • Arrêt automatique • Choix de couleurs <p>59,95\$</p>	<p>Cassette de couleur TEAC</p> <p>5,95\$</p>
<p>TOUS CES SPÉCIAUX SONT AUSSI DISPONIBLES DANS NOS 130 MAGASINS</p>		

ATLANTIQUE 6245

boul. Métropolitain est (sortie Langelier) 328-0955

SUPER MAGASIN PRINCIPAL

ATLANTIQUE IMAGE ET SON

Le choix des choix!

6 numéros chanceux

numéros bonis

JEU 3

JEU 5

321 PRIX OFFERTS À CHAQUE SEMAINE!

Renseignez-vous sur le budget fédéral de 1985

1-800-267-0470

De 8h à 20h, heure avancée de l'Est, tous les jours, du lundi au vendredi, composez sans frais le 1-800-267-0470.

Vous pouvez aussi vous procurer les brochures ci-contre au centre d'information du centre commercial le plus près de chez vous.

Ministère des Finances Canada

Department of Finance Canada

Contrôle de la dette nationale

Meilleure équité fiscale

Un impôt minimum

Encouragement des entrepreneurs canadiens

Déficits et dette

Questions et réponses

Budget en bref

Encourager l'initiative privée

Gestion plus efficace de l'État

Pensions améliorées pour les Canadiens

Le RAJ perturbe le symposium sur les jeunes et l'emploi

Le onzième symposium sur les jeunes et l'emploi, organisé dans le cadre de l'Année de la jeunesse, au Spectrum

de Montréal, a été perturbé hier par une manifestation du Regroupement autonome des jeunes (RAJ) qui a empêché les re-

présentants syndicaux des trois centrales (CSN, FTQ et CSD) de participer à la rencontre de négociations.

Les 45 jeunes participants au symposium se sont dits choqués et déçus de l'attitude des syndicats qui ont appuyé le

RAJ. « Ils n'avaient pas le droit de nous faire ça; il y avait tellement longtemps qu'on se préparait à cet événement », a déclaré Josée Gagnon, l'une des membres du groupe. Selon elle, les syndicats ont mal agi; ils ont manqué de respect envers des jeunes qui voulaient discuter de bonne foi de leur intégration au marché du travail.

Centre Saint-Pierre-Apôtre. Cette manifestation d'une vingtaine de représentants du RAJ avait pour but de dénoncer la formule des symposiums qui ne répond pas aux attentes des jeunes. À leur avis, ce n'est pas du côté des patrons qu'il faut se ranger mais du côté des syndicats.



photo Denis Courville, LA PRESSE

Accident spectaculaire: trois personnes blessées

Trois personnes ont été sérieusement blessées hier soir dans un accident de la circulation survenu vers 21h50 à l'intersection de la rue Peel et du boulevard de Maisonneuve. Sept véhicules ont été impliqués dans la collision qui a fait des dommages matériels importants. La circulation a été perturbée pendant près de 45 minutes dans ce secteur du centre-ville. La photo du haut nous montre l'état de l'une des voitures accidentées. En bas, les ambulanciers font diligence pour préparer le transport de l'un des blessés vers l'hôpital.

Oui Monsieur!



Le soulier classique d'été

Une très belle chaussure, confortable et légère, rehaussée de motifs soignés. Modèle derby, lacé en cuir à 4 œillets, avec des perforations. Talons de caoutchouc. En bleu, beige et gris.

65⁰⁰\$ LA PAIRE

Pointures 7 à 12 et 13
Largeur D
Léger supplément pour pointure 13

CENTRE ROCKLAND 735-5441
LES TERRASSES 849-8281
LES GALERIES D'ANJOU 353-8310
CARRÉFOUR LAVAL 887-1870
LES PROMENADES ST-BRUNO 653-5100
4475 EST. BOUL. MÉTROPOLITAIN 376-4140 (angle vias)

Bovet

SOLDE DU MANUFACTURIER



LA TANNERIE

VESTON, BLOUSON, VESTE EN CUIR ET SUÈDE **\$39**
pour hommes et femmes à partir de

MANTEAU LONG EN CUIR ET SUÈDE **\$99**
pour hommes et femmes à partir de

LA TANNERIE

9345, boul. Saint-Laurent Montréal..... 387-8013
Place Laurier, Québec Québec..... 658-1834

Chaque métier mérite son Transporteur.

Le pickup à cabine double, un Transporteur Volkswagen.



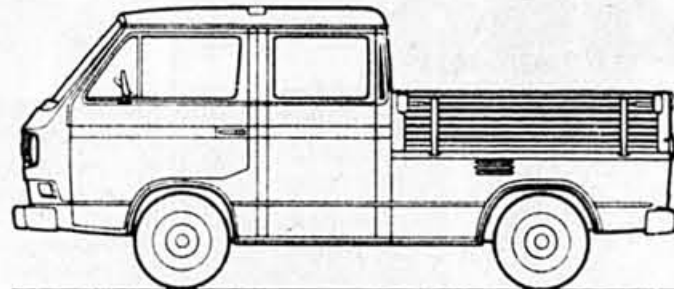
910 kg de charge utile (2000 lb) Abattants latéraux en acier
Compartiment verrouillable sous le plancher Banquette arrière triplace avec rangement sous le siège
Porte arrière pour le compartiment arrière Garantie de deux ans, kilométrage illimité
Cabine biplace

Venez parler métier.
Voyez aussi notre pickup, notre fourgonnette de livraison et notre fourgonnette vitrée

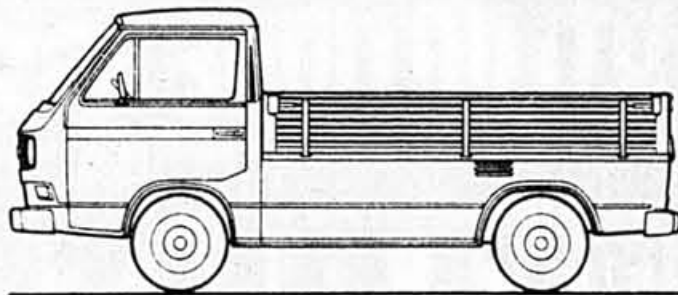
13300\$*

Nordest Volkswagen
10,395 PIE-IX (coin Fleury)
centre de camionnettes Volkswagen depuis 12 ans
325-3422

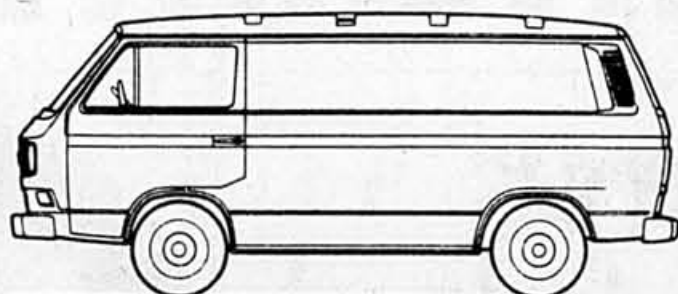
Les Transporteurs Volkswagen sont arrivés.



Le Pickup à cabine double:
pour transporter les troupes et le matériel



Le Pickup:
il y a très peu de tâches à son épreuve



La fourgonnette de livraison:
l'une des fourgonnettes ou fourgonnettes vitrées les plus populaires au monde.

Venez mettre une Volkswagen à l'épreuve dès aujourd'hui!



Nordest Volkswagen
10,395 PIE-IX (coin Fleury)
centre de camionnettes Volkswagen depuis 12 ans
325-3422

Elle vous laisse plus de temps pour vous amuser.

Lorsque vous arrivez à destination dans une Vanagon, vous arrivez avec une cuisine entièrement équipée, un coin salon confortable et vos propres lits. Vous n'avez rien à débiter. Stationnez, déployez le toit et vous êtes prêts à vous amuser.



La fourgonnette de camping Vanagon.

Nordest Volkswagen
10,395 PIE-IX (coin Fleury)
centre de camionnettes Volkswagen depuis 12 ans
325-3422

RÉPARATION PROFESSIONNELLE DE VÉLOS

Cueillette et livraison **GRATUITES** dans la plupart des secteurs. Toutes marques. **OFFRE SPÉCIALE DU PRINTEMPS** Mise au point en 6 opérations **24⁹⁵\$**



Un des grands magasins de vélos en Amérique du Nord
486-1148
6665, St-Jacques (juste à l'ouest de Cavendish)

Inventeurs demandés

Nous recherchons des inventeurs de toutes les régions du Québec pour participer au 2e Salon Le Monde des Affaires qui se tiendra au Centre Municipal des Congrès de Québec du 9 au 13 octobre 1985. Le «Super-marché de l'invention» mettra en contact les inventeurs et les entrepreneurs, manufacturiers et distributeurs pour y conclure des affaires. Frais de participation peu coûteux, nombre d'inventeurs limité. Communiqués immédiatement (514) 288-3931 avec Santo Tringali au



LE VÉRITABLE MODE DE VIE C'EST LA QUALITÉ ET LES PRIX

OUI MESSIEURS

LA CONCURRENCE NE NOUS FAIT PAS PEUR
COMPAREZ NOS PRIX

Avec les prix pratiqués dans les boutiques et magasins qui vendent des vêtements fait en FRANCE et en ITALIE.

- Prix CLUB 402
- Le costume 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ..... **\$295**
- Le blazer 100% pure laine vierge fait en ITALIE et GRIFFÉ..... **\$225**
- Le pantalon 100% pure laine vierge doublé jusqu'au genoux, fait en ITALIE et GRIFFÉ..... **\$85**
- La chemise Club-Paris 100% coton ou mélange, faite en FRANCE et GRIFFÉE..... **\$40**
- La cravate 100% pure soie crêpe de Chine, faite en ITALIE et GRIFFÉE..... **\$20**
- Imperméable trench ou raglan, marque JUPITER de FRANCE..... **\$150**

ETC. QUI DIT MIEUX?



2160, rue de la Montagne, suite 402
Montréal, Québec H3G 1Z7 — Tél.: 849-9151
Lundi au vendredi: 9 h 30 à 18 h; samedi: 10 h à 18 h

Le maire de Montréal-Est en appel

Moins de 48 heures après le jugement de la Cour supérieure qui ordonne sa destitution et son incapacité d'occuper toute charge municipale durant deux ans, le maire Yvon Labrosse de Montréal-Est a décidé de porter sa cause en appel et de quitter le pays pour douze jours, à destination de San Diego. Invoquant la fatigue et le stress, M. Labrosse a expliqué que ses avocats pourront régler la question de l'appel durant ses vacances.

FLORIAN BERNARD

C'est le conseiller municipal Roland Rhéaume qui occupera le fauteuil de la mairie en attendant la suite des événements. Il y a actuellement des opinions divergentes quant au statut du maire Labrosse durant la procédure d'appel. L'avocat du maire soutient que son client peut, en attendant la décision de l'appel, continuer à diriger la ville. Les procureurs de Montréal-Est soutiennent le contraire. Une opinion juridique a été demandée au ministère des Affaires municipales.

Le greffier de Montréal-Est, Me André Lesage, doit de son côté, selon la Loi des cités et villes, faire procéder à la nomination d'un

maire dans les quinze jours. Il s'agira d'une nomination faite par le conseil puisqu'il existe un délai de moins de 6 mois avant les prochaines élections générales de Montréal-Est. Si le délai avait été supérieur à 6 mois, il aurait fallu tenir une élection générale. La ville compte un peu moins de 3 000 électeurs sur une population globale d'environ 3 800 personnes.

C'est la deuxième fois en quatre mois qu'un membre du conseil municipal de Montréal-Est est démis de ses fonctions par suite d'une décision du tribunal. En février dernier le conseiller Maurice Senez avait été déchu de ses fonctions pour cinq ans à la suite d'une affaire de faillite frauduleuse. C'est le maire Labrosse qui avait inscrit la requête de destitution en Cour supérieure.

Dans une entrevue accordée à LA PRESSE, le maire Labrosse a déclaré qu'il sort de cette jungle de procédures complètement épuisé et amer, après y avoir laissé une bonne partie de sa santé et plus de \$50,000 en frais d'avocats et de cour. Il a souligné que depuis son accession à la mairie, les déboires n'ont pas cessé. C'est peut-être l'indication — a-t-il dit — que je devrais faire autre chose.

LA PLACE SONY le seul et unique



SONY. WMF15
 Lecteur de cassette, stéréo, radio AM/FM
 Réducteur de bruits Dolby B
 Accepte ruban métal
 Adaptateur CA inclus.
LA PLACE \$189.

SONY. ICR 4800
 Radio portative à 6 bandes
 AM/ondes courtes 1-5
 Format compact
 Indicateur de station à diodes
LA PLACE \$69.

SONY. CFS F11W
 Radio stéréo, lecteur de cassette
 Commandes séparées pour graves et aigus
 Retour automatique
 Réducteur de bruits Dolby B
 Cassette à fonctionnement par effleurement
 Sélecteur automatique pour ruban.
LA PLACE \$219.

SONY. CFS-350
 Enregistreuse stéréo à cassette AM/FM
 Haut-parleur des graves à entraînement arrière
 Égalisateur à 5 bandes
 Tête chercheuse automatique
 Enregistrement une touche.
LA PLACE \$179.

SONY. WM-16
 Lecteur de cassette stéréo
 Retour automatique
 Réducteur de bruits Dolby B
 Cassette métal, chrome.
LA PLACE \$99.

SONY. CFS-300
 Enregistreuse à cassette stéréo AM/FM
 Enregistrement sur cassette stéréo avec microphone encastré
 Tête chercheuse automatique (AMS)
LA PLACE \$99.

SONY. WM-11
 Lecteur de cassette stéréo
 Sélecteur pour cassette métal ou ordinaire.
 Adaptateur AC inclus
 Écouteur inclus.
LA PLACE \$59.

SONY. LBT-V10
 Égalisateur 5 bandes, 30W X 2 — TAV-10
 Synthesiseur électronique avec recherche ST-V10
 Tourne-disque tout automatique avec contrôle cellule PL-X10
 Magnétocassette stéréo TC-V10 avec Dolby B
 2 haut-parleurs 50W par canal SS-V10.
LA PLACE \$699.

SONY. ICF-20W
 Radio transistor AM/FM.
 Entrée pour écouteur
 Ultra-leger
 Réception exceptionnelle
 3 couleurs disponibles.
LA PLACE \$29.

SONY. ICF-C77W
 Radio AM-FM stéréo digital
 Alarme
 Arrêt automatique du temps
LA PLACE \$89.

SONY. WMF8
 Lecteur de cassette stéréo, radio AM/FM
 Commutateur local/DX
 Sélecteur pour ruban ord. ou métal
LA PLACE \$99.

SONY. KV2670R
 Trinitron 28" à télécommande
 Prêt pour le câble
 Prêt pour stéréo
 Minuterie-sommeil
LA PLACE \$1299.

SONY. EZ-3
 Radio-réveil AM/FM
 Circuit électrique supplémentaire en cas de panne d'électricité
 Très haute sensibilité et fiabilité avec plaquette 1-1C.
LA PLACE \$89.

SONY. KV 2680R
 Trinitron 28" à télécommande
 Prêt pour câble 181 canaux
 Prêt pour stéréo avec récepteur stéréo incorporé
 V.I.P. (prog. view. int.)
 Affichage à l'écran.
LA PLACE \$1799.

SONY. WA55
 Enregistreuse à cassette stéréo AM/FM
 Métro stéréo encastré
 Haut-parleur à moniteur
 Casque d'écoute stéréo inclus.
LA PLACE \$149.

SONY. KV 1972 R
 Trinitron 20" à télécommande
 Prêt pour câble 181 canaux
 Prêt pour stéréo avec récepteur incorporé
 V.I.P. (prog. viewing int.)
 Affichage à l'écran.
LA PLACE \$799.

SONY. VX-1W
 Radio-réveil parlant AM/FM
 Annonce vocale pour heure du réveil
 Annonce de l'heure de 3 en 3 minutes
 Antenne FM à enroulement.
LA PLACE \$49.

SONY. KV 1975 R
 Trinitron 20" à télécommande
 Prêt pour câble, accès direct à 181 canaux
 Prêt pour stéréo
 V.I.P. (prog. viewing int.)
LA PLACE \$879.

SONY. ICF 6500
 Radio portative à 5 bandes AM/FM/ondes courtes 1-3
 Commande ultrasensible
 Affichage numérique des stations.
LA PLACE \$199.

SONY. SL HFR30
 Bétamax à télécommande
 Progr. 14 positions
 Prêt pour câble
 7 jours/6 progr.
 Prêt pour haute fidélité Bétax.
LA PLACE \$629.

SONY. SRF-20W
 Walkman stéréo FM
 Commutateur local/DX
 Fourni avec casque d'écoute.
LA PLACE \$39.

SONY. SL-20
 Bétamax à télécommande
 Progr. 14 canaux
 7 jours/6 progr.
LA PLACE \$549.

SONY. ICF C30W
 Radio-réveil AM/FM
 Grand haut-parleur, son dynamique
 Réglage de l'heure du réveil avant-arrière
 Circuit électrique supplémentaire en cas de panne d'électricité.
LA PLACE \$89.

SONY. SL HFR 300
 Bétamax à télécommande
 Progr. 14 positions
 Prêt pour le câble
 7 jours/6 progr.
 Haute fidélité Béta.
LA PLACE \$899.

LA PLACE
 2050, boul. St-Laurent • 7, St-Antoine ouest

Dacia, un nom dont on parle de plus en plus!!!
 LA TRACTION AVANT MEILLEUR MARCHÉ AU CANADA
 Prix à partir de **5495\$** (modèle T.L. 1985)
 transport, préparation et taxe en sus.

- SOLIDITÉ
- CONFORT
- SÉCURITÉ
- ÉCONOMIE
- CHOIX

Distributeur: TERRA POWER Ltée (Division Dacia)
 2365, chemin Saint-François, Dorval, Québec H9P 1K3 Tél.: (514) 684-6432
 (Franchises disponibles) Une compagnie canadienne progressive depuis 1979.

MONT-ROYAL DACIA 4484, rue de la Roche Montréal, Québec H2J 3J1 (514) 824-3726	DACIA CENTRE-VILLE 1300, rue Notre-Dame ouest Montréal, Québec H3C 1K7 (514) 932-2239	SPAD AUTO INC. 1411, ch. de la Sapinière Val-David, Québec J0T 2N0 (819) 322-2221	CHOMEDY DACIA (99221) 355, boul. St-Martin ouest Chomedey, Québec H7M 1Y8 (514) 563-7899 - 2441 (514) 863-4713
MÉCANIQUE D'AUTO ST-GILLES INC. 1070, route 269 St-Gilles, Québec G0S 2P0 (418) 888-4012	P.J. GRECH AUTO-TOHALCO SERVICE INC. 5710, ch. Upper Lachine Montréal, Québec H4P 2B2 (514) 437-3736	AUTOMOBILES DISTRO INC. 9912, boul. Bourque Desauville, Québec J9B 1N0 (819) 843-3833	CARDINAL AUTOMOBILES INC. 9510, boul. St-Michel Montréal, Québec H1Z 3H4 (514) 382-0440 - 0441
AUTOMOBILES ÉLÉGANES (DIV. DACIA) 7935, boul. Lampier St-Léonard, Québec H1P 2X6 (514) 322-3434	GARAGE BENOIT GUILLOT INC. 8550, boul. Cloutier Charlesbourg, Québec G1G 4Z4 (418) 827-0040	GARAGE DORVAL INC. 121, Principale, C.P. 40 Palmarolle, Québec J0Z 3C0 (819) 787-2131	DACIA RIVE-SUD INC. 555, boul. Laurier McMasterville, Québec J3D 1R1 (514) 467-0229
LES AUTOMOBILES ALPINES INC. 14199 Blvd. Gouin Ouest, P.O. (Service seulement) HBZ 1Y2 514-626-2827		GARAGE B. BOUCHARD 25 rue de la Lumière, GOA 1B0 418-435-2100	

50% DE RABAIS

SUR NOTRE TARIF QUOTIDIEN COURANT
 Réservé aux 100 premiers clients

Louez une Citillon 4 portes 1985: vous obtiendrez un rabais de 50% sur notre tarif quotidien courant et un rabais allant jusqu'à 50% sur vos repas dans certains des meilleurs restaurants de Montréal.

- Cette offre est valide du 21 mai au 20 juin 1985 aux comptoirs participants de la région de Montréal
- Il est nécessaire de réserver au moins 24 heures à l'avance
- Essence, taxes, assurances et frais divers en sus

CONSULTEZ L'ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE DE MONTRÉAL POUR L'ADRESSE DU COMPTOIR BUDGET LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

Budget

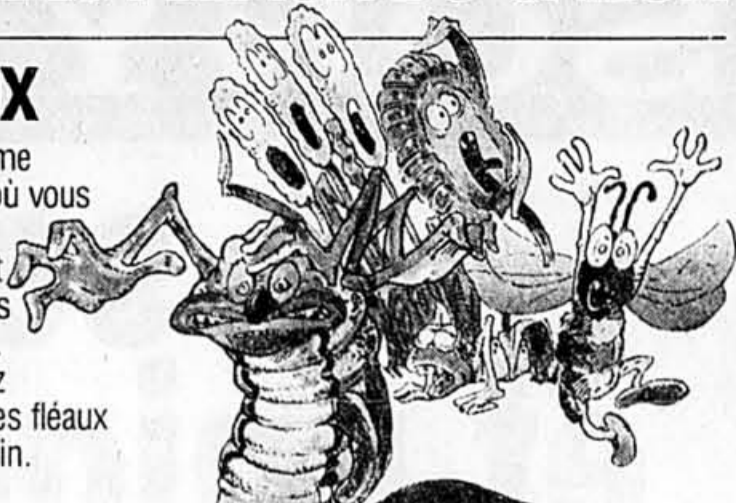
location d'autos rent a car

En vedette: les produits de qualité GM. Sears

PROTECTION INSTANTANÉE CONTRE LES FLÉAUX DU GAZON

LES FLÉAUX

C'est toujours la même chose. Au moment où vous avez réussi votre jardin, les insectes et les mauvaises herbes le prennent d'assaut. Eh bien! vous pouvez facilement enrayer ces fléaux et protéger votre jardin.



LA PROTECTION



Les nouveaux insecticides et herbicides C-I-L prêts à employer. Super-pratiques, car ils sont pré-mélangés pour s'appliquer en un clin d'oeil. Et les résultats sont garantis à tout coup. Cet été, protégez votre jardin contre les insectes et les mauvaises herbes avec les nouveaux produits à vaporiser C-I-L. Il sont super-pratiques.



450 000 photos d'enfants pour aider les parents en cas de disparition

Les policiers du Québec auront un outil de plus à leur disposition pour retrouver les enfants disparus : une entreprise lavalloise qui photographie plus de 35 p. cent des étudiants de la province.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La maison Photo Art a annoncé, hier, avoir investi \$204 000 dans un programme provincial appelé « Une aide aux parents des enfants disparus ». Un dépliant sera remis à chaque école photographié; les parents seront invités à répondre à une série de questions.

Avant de préparer ce dépliant, le vice-président de la mise en marché de Photo Art, Yvon Lafortune, a discuté avec des représentants de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté du Québec, de la police de la Communauté urbaine de Montréal et de la police de Laval. M. Lafortune a été policier durant 12 ans à Montréal.

Plusieurs organismes ont collaboré à la mise sur pied de ce programme, dont l'Association d'aide aux parents des enfants disparus et la Fédération des comités de parents de la province de Québec.

« Lors de la disparition d'un enfant, explique M. Lafortune, notre compagnie se fera un plaisir de remettre gratuitement aux services policiers et aux médias d'information, 100 photos de l'enfant, et ce, dans les 48 heures suivant la disparition.

Les renseignements fournis dans le dépliant sont semblables à ceux se trouvant dans le « passeport enfant » créé au début du mois par le Service de la police de Laval.

« Etant donné que nous photographions chaque année plus de 450 000 enfants, soit 35 p. cent environ de la population étudiante du Québec, nous espérons qu'en distribuant ces fiches d'information, nous contribuerons à la diminution des actes criminels envers nos enfants », a déclaré un porte-parole de Photo Art lors d'une conférence de presse au Sheraton-Laval.

THERMOPOMPES

CLIMATISATION ET CHAUFFAGE

9700\$ par mois

7700\$ par mois

SI ELIGIBLE A LA SUBVENTION

1er VERSEMENT DANS 6 MOIS

Subvention Hydro-Québec 650.00\$
Rabais Turcotte 300.00\$
Total 950.00\$

ESTIMATION GRATUITE

Renseignements:

215, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval

Tel.: 662-3276/662-3277

TURCOTTE INC.

depuis 1951

le Parchemin

845-5243

LA PLUS BELLE FAÇON DE DIRE JE T'AIME



A- 14 kt
Diamant 20 pts
Valeur Notre prix
796\$ 398\$



B- 14 kt
Valeur Notre prix
378\$ 189\$



C- 14 kt
1 carat total
Valeur Notre prix
1996\$ 998\$



D- 14 kt
Diamant 40 pts
Valeur Notre prix
1396\$ 698\$



E- 14 kt
60 pts total
Valeur Notre prix
1596\$ 798\$



F- Jonc éternité
Valeur Notre prix
en 3 points 1200\$ 598\$
en 5 points 1800\$ 898\$
en 10 points 3800\$ 1900\$
léger supplément pour grandeur 7 et plus

TOUTE NOTRE COLLECTION DE MONTRES SEIKO 40% DE RÉDUCTION de notre prix ordinaire Argent compliant Quantité limitée

MONTRÉAL
535, St-Zotique

LAVAL
48, Boul. des Laurentides

ROI DE LA RADIO

GRAND CHOIX DE RADIO PORTATIF PLUS DE 50 MODÈLES EN MAGASIN

AM / FM STEREO CASSETTE
Incluant 2 haut-parleurs détachables
\$85

AM / FM STEREO
Cassette
\$45

GARANTISSONS MEILLEUR PRIX EN VILLE

« Si vous trouvez meilleur marché ailleurs, on vous rembourse la différence »

VIDÉO
Modèle à partir de
\$335

NEC
ELECTROHOME

VIDÉO
Modèle à partir de
\$435

Quasar

VIDÉO
Modèle à partir de
\$299

COULEUR 20"

VIDÉO
Modèle à partir de
\$548

COULEUR 26"

\$299
l'ensemble complet

50 WATTS
Table tournante
MEGA

\$235
Modèle à partir de

FOUR micro-ondes

\$499
l'ensemble complet

60 Watts
Système de son
AKAI

\$33

RADIO D'AUTO
AM / FM Stereo cassette

\$35

Egalisateur 7 bandes

\$89
l'ensemble complet

50%
RADIO D'AUTO

\$175
l'ensemble complet

PIONEER
Radio AM / FM Stereo cassette
2 haut-parleurs 3 voies

* Les cartouches ne sont pas incluses avec les tables tournantes. ** Spéciaux en vigueur jusqu'au 1er juin 85.

EN GRANDE PRIMEUR À MONTRÉAL

C.M. MICHAUD ET SEIKO

EXAMINENT GRATUITEMENT VOTRE MONTRE

FAITES PASSER UN EXAMEN GRATUIT À VOTRE MONTRE SEIKO:

- Examen gratuit du mécanisme et de la précision.
- Remplacement gratuit de la pile.
- Représentant et technicien Seiko à votre service.

Clinique SEIKO

JEUDI le 30 mai midi à 9:00 PM

VENDREDI le 31 mai midi à 9:00 PM

SAMEDI le 1er juin 9:30 AM à 5:00 PM

De plus, C.M. Michaud, la plus grande salle de montres au pays, vous offre à cette occasion:

- 40% d'escompte sur plus de 400 modèles différents de montres Seiko et Lassale.
- 25% d'escompte sur un immense choix de bracelets en cuir.
- Un nettoyeur à bijoux gratuit.
- Une gravure gratuite à l'achat de chaque montre.
- 3 ans de garantie sur toutes les montres Seiko; une exclusivité C.M. Michaud.

SEIKO

L'homme a inventé le temps. Seiko l'a perfectionné.

CM MICHAUD

“Mon Bijoutier”

Une seule adresse:
937 est, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G9
(514) 279-4527

Plan mise de côté

L'ÉTÉ

NE MANQUEZ PAS, SAMEDI DANS la presse NOTE CAHIER SPÉCIAL.

Répertoire d'une quarantaine de théâtres d'été dans toutes les régions du Québec et panorama des grands événements qui auront lieu à Montréal et ses environs.

L'ÉTÉ

À L'ÉPOQUE DU MEURTRE DE SA FEMME

Le policier Brown avait une maîtresse



**DU CÔTÉ
DE LAVAL**

Jean-Paul Charbonneau

La Cité de la Santé sera agrandie

Le ministère des Affaires sociales annoncera au cours des prochaines semaines un important agrandissement à la Cité de la Santé, seul hôpital de l'île Jésus.

Cet agrandissement est souhaité depuis plusieurs années, tant par les autorités municipales que provinciales, d'allégeance péquiste aussi bien que libérale. Plusieurs millions de dollars seront consacrés à ces travaux.

LA PRESSE a aussi appris que Laval sera dotée, dans un avenir prochain, d'un CRSSS (Conseil régional de la santé et des services sociaux), souhaité depuis des années.

Il paraît plus évident que jamais que les élections générales au Québec approchent à grands pas...

Un septième aréna pour Laval

Les gouvernements municipal, provincial et scolaire ont annoncé la construction prochaine d'un aréna à l'arrière de la polyvalente Horizon-Jeunesse, boulevard Sainte-Rose, dans le secteur Auteuil, à Laval.

L'administration municipale consacrera \$1 300 000 pour la construction de cet aréna, tandis que la contribution du gouvernement provincial sera de \$500 000. Cette annonce a été faite par le maire Claude Lefebvre, le ministre de l'Énergie et des Ressources, Jean-Guy Rodrigue, député de Vimont, et par les autorités de la Commission scolaire Mille-Iles.

La construction se fera sur une partie du terrain appartenant à cette commission scolaire. Ce septième aréna municipal sera doté d'un anneau pour le patinage de vitesse.

Le maire Lefebvre a laissé entrevoir, mardi soir, qu'un huitième aréna municipal sera bientôt construit, cette fois dans le secteur Laval-Ouest. Il est de plus question, toujours selon le maire, qu'un amphithéâtre de 4 500 sièges soit érigé dans le centre-ville.

Laval n'a pas 20 ans, mais beaucoup plus...

Si l'on en croit l'édition 1985 du Répertoire des municipalités du Québec publié par le gouvernement provincial, Laval ne fête pas cette année son 20e anniversaire. Bien au contraire, c'est une ville plus que centenaire.

Ce répertoire mentionne en effet que la deuxième ville du Québec a été constituée le 1er juillet 1855...

Un besoin pressant d'eau

De plus en plus les municipalités de Terrebonne, Mascouche, Saint-Louis-de-Terrebonne et de Lachenaie manquent d'eau potable. La situation était presque dramatique dimanche dans le secteur centre-ville de Mascouche.

Cette situation va durer encore presque deux mois, soit le temps qu'il faudra pour faire traverser sous la rivière des Mille-Iles un tuyau qui sera raccordé à l'usine de filtration lavalloise du quartier Sainte-Rose.

D'ici là, les citoyens de ces municipalités sont priés de ménager l'eau.

C'est toujours vers la fin de mai que la pression d'eau est la plus basse, car c'est à ce moment que les citoyens remplissent leur piscine, font leur ménage du printemps, etc., explique le directeur-gérant de Mascouche, M. Gilles Beaudry.

Un mur anti-bruit

Le ministre des Transports, M. Guy Tardif, compte intervenir sur le territoire de la municipalité régionale de comté (MRC) de Laval, afin que soit érigé un mur anti-bruit le long de l'autoroute Papineau, de la sortie du pont Papineau-Leblanc jusqu'au boulevard Saint-Martin.

Le ministère veut aussi réaménager les accès du parc industriel Saint-Vincent-de-Paul.

Les interventions projetées par le gouvernement répondent à des problèmes spécifiquement signalés par le schéma d'aménagement révisé de la MRC Laval.

Invitation des députés Ricard et Della Noce

Les députés conservateurs de l'île Jésus, Guy Ricard (Laval) et Vincent Della Noce (Duvernay), invitent leurs commettants lavallois à souscrire au grand objectif économique visé par le budget Wilson.

Ils soulignent que le premier budget conservateur veut avant tout donner un nouvel essor à l'entreprise privée. « Il s'agit, reconnaissent-ils, d'un budget rigoureux, mais d'une rigueur nécessaire à une politique de plein emploi. »

De choses et d'autres

Selon la Chambre de commerce de Laval, le premier budget conservateur démontre très clairement l'intention de ce gouvernement de réduire le déficit et de diminuer les interventions de l'État au profit des initiatives privées... Cet organisme demande d'autre part au ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux, d'amender l'article 65 de la loi sur la fiscalité municipale. La Chambre veut ainsi dénoncer l'effet négatif de cet article qui permet aux municipalités d'inclure dans leur rôle de taxation des biens meubles en les considérant comme biens immeubles... Laval veut encore obtenir l'ancienne école St. Patrick pour la convertir en centre communautaire... Il y aura encore un Camp musical au Centre de la nature cet été... Selon le député Guy Ricard, 46 demandes de financement ont été approuvées dans le comté de Laval en vertu du programme d'emplois d'été pour étudiants, Défi 85... Le Club optimiste Saint-François prépare sa huitième dégustation de homards qui aura lieu le samedi 6 juin à la polyvalente Évariste-Leblanc. L'un des responsables de cet événement annuel est Me Fernand Deveaux... C'est sous la présidence d'honneur du député Guy Ricard que le Club optimiste de Sainte-Rose tiendra demain sa première clinique de sang, entre 14 h 30 et 20 h 30, au Centre communautaire situé au 345, boulevard Sainte-Rose.

SAINT-JÉRÔME — Après avoir affirmé, au cours d'un interrogatoire, qu'il avait abattu sa femme accidentellement, le policier Robert Brown aurait confié aux enquêteurs qu'il avait une maîtresse.

ANDRÉ CÉDILOT

L'agent Jacques Marceau, de la Sûreté du Québec, a indiqué, hier, au jury présidé par le juge Jean-Guy Bolland, que Brown pleurait et semblait anxieux lorsqu'il a été interrogé, peu après son arrestation, le 14 octobre 1984.

« Vu les circonstances, il était toutefois dans un état normal. Il réagissait comme un gars pris... », a déclaré le policier, précisant que Brown avait refusé la présence d'un avocat, insistait plutôt pour voir son patron à la police de Deux-Montagnes, Marc Henri-co.

Dans sa déposition, l'accusé raconte qu'il venait de prendre le brunch chez ses parents lorsqu'il a décidé, au début de

l'après-midi, de faire une promenade dans un bois de Saint-Eustache avec sa femme Gail Waters, son fils Derek et un chien.

Après avoir marché et joué à cache-cache, Brown aurait profité d'une halte pour quérir dans le coffre de sa voiture la nouvelle carabine qu'il avait achetée deux semaines plus tôt.

Et, c'est en faisant l'essai de l'arme que le coup serait parti accidentellement, au moment où il insérait la balle dans la chambre. Une défectuosité mécanique avait empêché, semble-t-il, que cette manoeuvre se fasse automatiquement.

Sa femme, qui était assise dans l'herbe, à une distance de 50 à 75 pieds de lui, a été foudroyée d'une balle à la tête. « Immédiatement, j'ai regardé en direction de mon fils. Puis j'ai couru vers ma femme », a relaté Brown.

Dans un geste de dépit, il se serait ensuite débarrassé de la carabine en la lançant

avec vigueur dans le bois. Interrogé par les policiers, il a déclaré qu'il n'avait qu'un seul projectile en sa possession au moment du drame.

« Étais-tu en bons termes avec ton épouse », demande l'agent Marceau à la fin de l'entrevue. « Oui », répond le policier

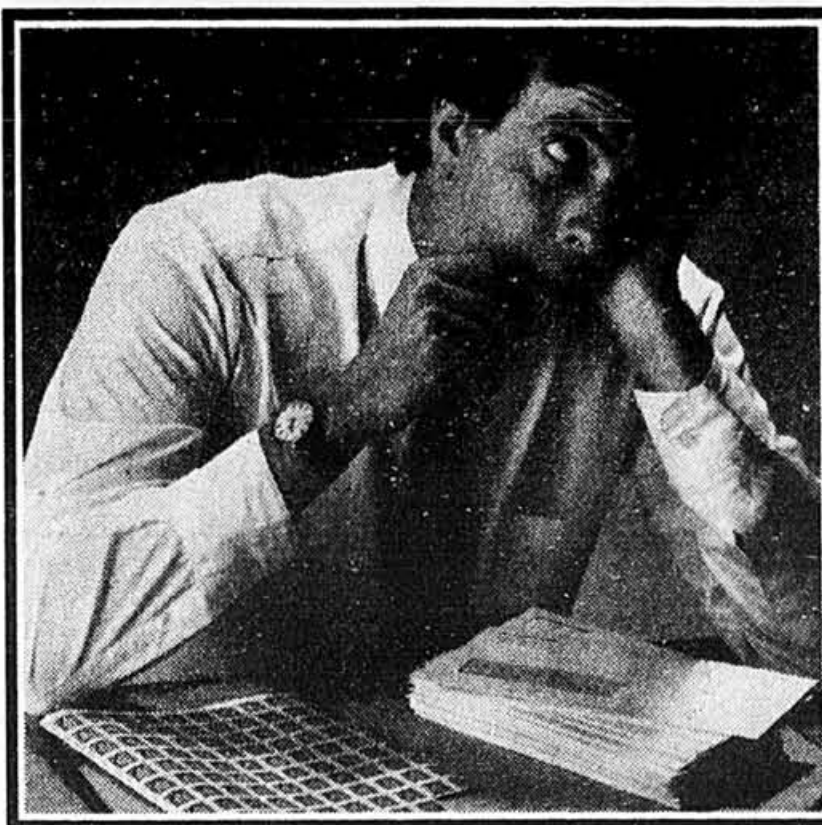
Brown. Quelques minutes plus tard, il lui confiait qu'il avait une liaison avec une autre femme.

En dépit de l'insistance de l'avocat de

la défense, Me Richard Masson, l'agent Marceau n'a pas expliqué la raison pour laquelle il n'avait pas fait état de cette confiance dans la déclara-

tion écrite déposée devant la Cour.

L'audition de la cause se continue aujourd'hui au Palais de justice de Saint-Jérôme.



Un compteur postal vous évite cette situation désagréable

Au lieu de votre langue, vos doigts et vos timbres, utilisez un compteur postal Pitney Bowes. Pour moins de 70¢ par jour, un compteur postal fait l'affranchissement, le collage et plus encore. Appelez Pitney Bowes.

Pour plus d'informations appelez 1-800-268-7801 (En C.B.: 112-800-268-7801) ou postez ce coupon à Pitney Bowes du Canada Ltée, 150 Ferrand Drive, Don Mills, Ontario M3C 3B5. Plus de 50 bureaux à travers le Canada.

Nom _____
 Titre _____
 Compagnie _____
 Adresse _____
 Ville _____ Province _____
 Code Postal _____ Tel _____

L-109-85

Pitney Bowes

Le Super-Marché en Électronique



Offre Spectaculaire
12 MOIS SANS INTÉRÊT



Panasonic
 Radio am/fm stéréo-cassette modèle RX-1925
 \$699⁹⁹ (base) / \$1799⁹⁹ (12 mois sans intérêt)
 3 ans de garantie, 1 an de garantie supplémentaire
 ÉCOUTEURS GRATUITS

Quasar
 TÉLÉCOULEUR 11"
 • Auto-couleur
 • 100% Transistorisé
 • VHF-UHF
 \$268⁹⁹

HITACHI
 TÉLÉCOULEUR 14"
 • MODÈLE CT-1341
 • Syntonisateur UHF-VHF
 \$329⁹⁹

Panasonic
 VIDÉO VHS
 Modèle PV-1220
 • 8 heures d'enregistrement, 2-4-6 vitesses
 • Télécommande 4 fonctions
 • Programmable 14 jours
 Aussi disponible modèle PV-1225 à \$469⁹⁹
\$399⁹⁹ (12 mois sans intérêt)
 GRATUIT \$100 de location de films

Quasar
 VIDÉO VHS
 Modèle VH-5141
 • Télécommande sans fil
 • Convertisseur incorporé 105 canaux
 • Programmable 14 jours
 • Enregistrement 8 heures
\$599⁹⁹ (12 mois sans intérêt)
 GRATUIT \$100 de location de films

HITACHI
 NOUVEAU 1985 VIDÉO VHS
 Modèle VT-73
 • 4 programmes / 14 jours • Syntonisation électronique 107 canaux • Télécommande sans fil 13 fonctions • Rebobinage automatique et arrêt après rebobinage
\$679⁹⁹ (12 mois sans intérêt)
 \$40 x 12 MOIS
 Versement comptant \$261,19
 GRATUIT \$400 de location de films

RCA
 TÉLÉCOULEUR 20"
 • Auto-régla de la couleur
 • Syntonisation UHF-VHF
 • Correction automatique de la couleur
\$399⁹⁹ (12 mois sans intérêt)
 BASE PIVOTANTE CTS-31 GRATUITE

HITACHI
 TÉLÉCOULEUR 20"
 • Nouveau modèle 1986
 • Syntonisation UHF-VHF
 • Système auto-couleur
 • Cabinet moderne fini noir
\$499⁹⁹ (12 mois sans intérêt)
 GRATUIT \$100 de location de films
 BASE PIVOTANTE CTS-31 GRATUITE

HITACHI
 TÉLÉCOULEUR 20"
 NOUVEAU MODÈLE 1986
 • Modèle MT-2475
 • Télécommande 17 fonctions
 • Syntonisateur électronique 105 canaux
 • Affichage du poste à l'écran
\$629⁹⁹ (12 mois sans intérêt)
 GRATUIT \$100 de location de films
 BASE PIVOTANTE CTS-31 GRATUITE

KENWOOD
 60 WATTS
 Récepteur stéréo am-fm modèle KR-910, puissance de 30 watts par canal
 Table tournante modèle ST-210 semi-automatique
 2 haut-parleurs 2 voies modèle CP3530
\$299⁹⁹

HITACHI
 TÉLÉCOULEUR 26"
 Modèle TS-3612
 • Décodeur VIR
 • Syntonisation UHF-VHF
\$699⁹⁹ (12 mois sans intérêt)
 \$37,50 x 12 mois
 Versement comptant \$312⁹⁹

RCA
 STÉRÉO 5 TÊTES 105 CANAUX
 • Modèle VJP 900, pour d'écouter en stereo
 • Télécommande sans fil
 • Syntonisation auto-direct
 • Programmable 21 jours / 8 émissions
\$1599⁹⁹ (12 mois sans intérêt)
 \$75 x 12 MOIS
 Versement comptant \$843,99
 CAMERA modèle CC200
 • 8mm 6.1 • Vision électronique

J.M. SAUCIER
 Electronique Ltée

10 090, ST-LAURENT
389-3541
 80 MOIS DE GARANTIE AVEC UN LOUER SUPPLÉMENT

12 MOIS SANS INTÉRÊT
 Pour achat minimum de \$650 ou plus sur les articles avancés seulement
SHERBROOKE
 2144, ouest KING, 563-9191



SUR LA RIVE-SUD

Pierre Bellemare

Le Salon de la sous-traitance, une formule à repenser

La sixième édition du Salon de la sous-traitance, une initiative de la Société pour le progrès de la Rive-Sud (SPRS), a pris fin vendredi dernier après trois jours d'activités plus ou moins réussies. Il s'en est toutefois dégagé un consensus parmi les gens qui ont été témoins de cet événement : la formule doit être repensée, revue et corrigée. Sinon, la grande comme la petite entreprise bouderoit le prochain Salon.

Inutile de jeter la pierre à quiconque. Ni à Mme Estelle Lafontaine, présidente de la SPRS, ni à M. Roger Martin, président du sixième Salon, ni à M. André Toupin, directeur général de la SPRS. Encore moins au personnel qui s'est dévoué sur le plancher, au cégep Édouard-Montpetit. Sauf qu'il faudrait que quelqu'un, quelque part, décide de prendre le taureau par les cornes et mette un peu d'ordre là-dedans. Un Salon, qu'on veut international (?), ne s'improvise pas à quelques mois d'avis. Certains exposants, parmi les 90 réunis au cégep, ont carrément admis qu'ils avaient l'impression de perdre leur temps. « J'aurais pourtant autre chose à faire derrière mon bureau », a confié un « donneur », vainement en quête de sous-traitants qu'il ne devait jamais réussir à trouver.

M. Chareton, un vent de fraîcheur

Mais M. Jean-Paul Chareton, président et chef de la direction de l'Aluminerie Bécancour Inc., qui a accepté la présidence d'honneur de ce sixième salon, a apporté une bouffée d'air frais à l'occasion du dîner-causerie. Il a alors fait savoir que le futur complexe de Bécancour, dont l'inauguration est attendue au printemps prochain (\$1,2 milliard, près de 1 000 emplois permanents), aura recours au maximum à la formule de la sous-traitance. Du déneigement aux services d'ingénierie en passant par le transport.

Cependant, M. Chareton a refusé de dévoiler le montant, même approximatif, que l'Aluminerie pourrait consentir en contrats de sous-traitance. « On verra ça plus tard », s'est contenté de dire le conférencier. Chose certaine, ses paroles ne sont pas tombées à plat. Suffit juste, pour la PME, de surveiller le moment où l'Aluminerie lancera ses premiers appels d'offre.

Bissonnette soumet une hypothèse

Le ministre d'État à la petite entreprise à Ottawa, M. André Bissonnette, l'invité d'honneur à l'inauguration du salon, rencontrait cependant, avant-hier soir, à Longueuil, une quarantaine d'hommes et de femmes d'affaires, dans le but « d'expliquer » certaines facettes du récent budget Wilson. Une rencontre sans histoire.

Par-delà les considérations budgétaires, le ministre Bissonnette a eu ces quelques commentaires au sujet du salon de la SPRS : « C'est bien. D'autant plus que ça émane d'une région. » Plus tard, il évoquait toutefois l'hypothèse de créer, un peu partout au pays, des salons « permanents » de sous-traitance où, l'année durant, des dirigeants de PME auraient l'occasion, au temps jugé propice, d'entrer en contact avec la grande entreprise. C'est ce qu'il appelle des « Centres Opportunité Canada ».

Son collègue Nic Leblanc, député fédéral de Longueuil, est entièrement d'accord avec de telles visées. D'autres aussi. Quant à Mme Lafontaine et M. Toupin, les numéros 1 et 2 de la SPRS, on semble avoir pris bonne note des propos du ministre Bissonnette.

Prix Dominique-Rollin

M. Paul Leduc, récemment élu président de la Chambre de commerce de la Rive-Sud, n'est pas tellement visible ces temps-ci. Peut-être parce qu'il n'entrera officiellement en fonction que l'automne prochain. Entre-temps, c'est le président actuel, M. André Normandin, qui représente toujours cet organisme aux diverses manifestations d'importance sur la Rive-Sud.

On pourra tout de même compter sur la présence de M. Leduc, samedi prochain, au Holiday Inn de Longueuil, où se tiendra le gala de la Chambre, qui honorerait les lauréats du concours « Entreprise de l'année 1985 » et les récipiendaires du prix Dominique-Rollin. Moins d'une quinzaine d'entreprises se sont inscrites à ce prix qu'on décernera pour la première fois cette année. Pour l'an prochain, on espère un plus grand nombre de candidatures.

Hausse de la criminalité

La criminalité enregistre une hausse générale de près de 9 p. cent en 1984 à Saint-Hubert et d'environ 2 p. cent à Longueuil, indiquent les derniers rapports annuels. D'abord à Saint-Hubert : une augmentation de 12,8 p. cent des crimes contre la personne. Par contre, on note une diminution de 5 p. cent au chapitre des crimes contre la propriété.

À Longueuil, les principaux actes répréhensibles sont les vols dans les véhicules (hausse de 29 p. cent) et la possession illégale d'armes à feu (hausse de 21 p. cent).

BLOC-NOTES : Demain soir, au Colisée Jean-Béliveau, à Longueuil, la « Fête des fêtes » attend plus de 2 000 bénévoles pour les remercier de leur travail. Le Montreal Pop, recréant l'atmosphère des « ballrooms » au milieu de décors rétro, se chargera de faire danser tout ce monde... M. Normand Larin, qui a quitté la mairie de Sainte-Julie l'automne dernier, vient de sortir de l'ombre en acceptant un poste à l'exécutif de la Chambre de commerce de la Rive-Sud... Les élèves de la commission scolaire régionale de Chambly tiennent leur spectacle socio-culturel 85 mercredi prochain au cégep Édouard-Montpetit. L'an dernier, le spectacle était fameux... L'Association des gens d'affaires de Boucherville profitera de tout le mois de juin pour inciter les citoyens à acheter « chez eux » d'abord... Le lundi 3 juin, les membres du club des lecteurs de la bibliothèque de Longueuil sont invités à participer à une discussion ayant pour thème : « Ramsès II, une exposition ».

Découverte de 1 226 kilos de cocaïne

BOGOTA (AFP) — Mille deux cent vingt-six kilos de cocaïne d'une grande pureté ont été découverts par la police colombienne, a-t-on indiqué hier de source policière.

Lors de cette opération, dans le nord du pays, deux Américains — Bernard Palmer et Alexander Jackson — ont été arrêtés par la police qui leur a confisqué un avion immatriculé aux États-Unis.

La drogue était entreposée dans une cave à deux mètres de profondeur, près du village de Morales, dans la province de Bolivar, 600 km au nord de Bogota. Cette cave servait d'entrepôt pour la cocaïne en provenance de la Bolivie et du Pérou avant qu'elle ne reparte pour les États-Unis.

via les Bahamas, a précisé la police.

Cette découverte est l'un des coups les plus durs portés au trafic de la drogue sur l'ensemble du continent américain.

Selon des informations parues dans la presse, la drogue appartenait à cinq familles, membres de l'empire de la drogue qui recouvre le Pérou, la Bolivie et la Colombie. Les noms de ces

cinq familles n'ont pas été révélés.

La drogue était emballée dans des sacs de plastique avant d'être larguée à partir d'avions sur les plages de Floride.

FESTIVAL DE HOMARD RESTAURANT

Pat Gine

SPÉCIAL JEUDI: FESSE DE BOEUF À VOLONTÉ INCLUANT SOUPE ET CAFÉ \$10.95

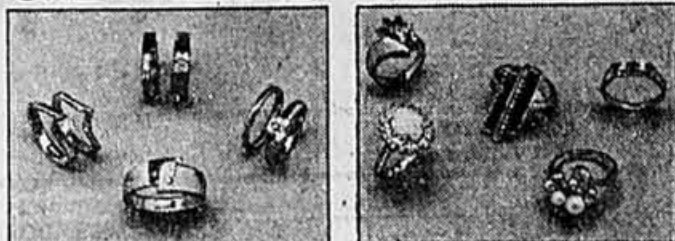
FONDUE CHINOISE - GRILLADES ET FRUITS DE MER

2515 BOUL. LE CORBUSIER, CHOMEDEY, LAVAL
SORTIE 10 DE L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES

RÉSERVATIONS: 687-1104

AU PIANO-BAR MICHEL ET JEAN-PIERRE
CHANTEUR / SAXOPHONISTE

UNE «ALLURE» SOPHISTIQUEE



JUSQU'AU BOUT DES DOIGTS...

LES BIJOUTERIES

Lavigueur

7 succursales pour mieux vous servir

Place Jacques-Cartier	677-3686	Place Greenfield Park	671-3035
Place Désormeaux	674-1307	Promenades St-Bruno	653-9270
Place Longueuil	674-3290	Galeries Rive-Nord	581-9041
Carrefour De La Pointe	642-8933		

SIMPSON, C'EST SENSATIONNEL

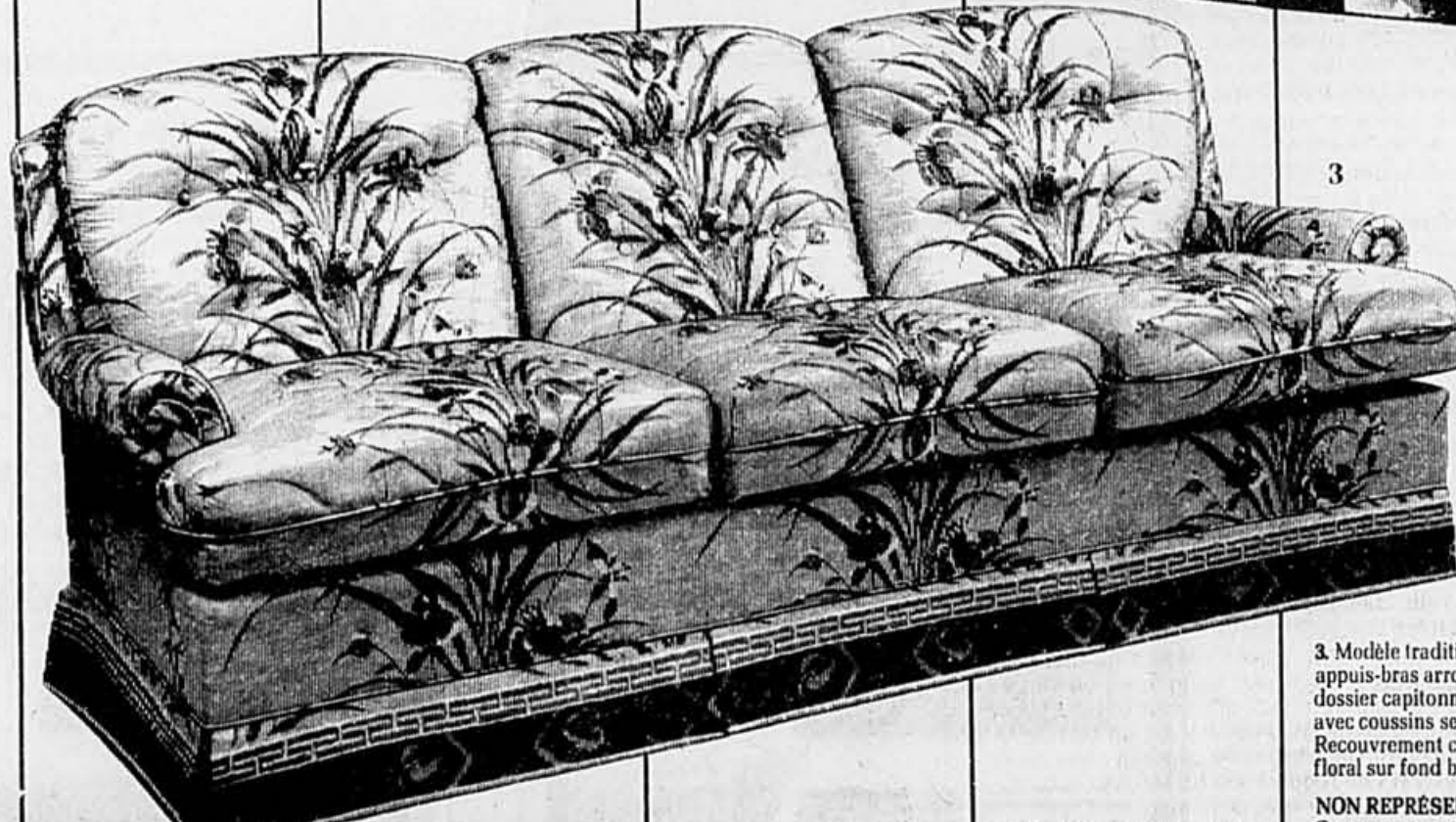
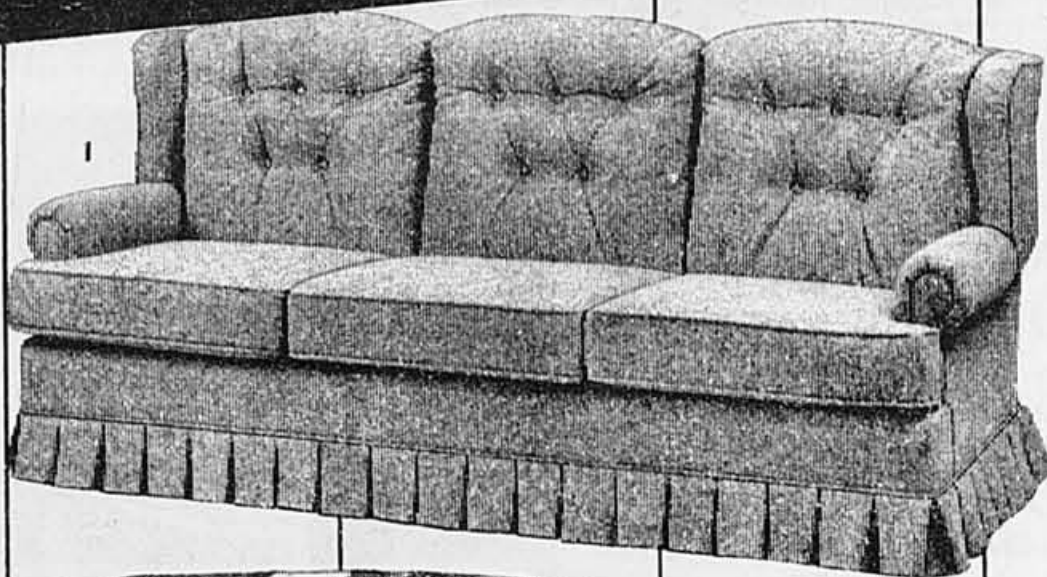
DÉTENDEZ-VOUS!

Choix de trois

canapés «Troister» recherchés,

à prix Simpson qui

ne grèvera pas votre budget!



AU CHOIX \$399
VALEUR SIMPSON

Vous changez de demeure? Vous voulez rehausser le ton de votre décor? Rendez-vous chez Simpson dès aujourd'hui! Voici trois canapés «Troister» de haute qualité, fabriqués ici-même au Canada. Robustes cadres en bois dur, sièges à ressorts ne s'affaissant pas, coussins mousse sur siège. Profitez de ce prix Simpson bien étudié!

1. Modèle colonial à appuis-bras arrondis. Coussins semi-tenants au dos, volant à plis. Recouvrement polypropylène texturé de couleur grise.

2. Modèle contemporain à dossier arrondi. Appuis-bras style «art déco». Recouvrement coton à imprimé mauve/noir/gris.

3. Modèle traditionnel à appuis-bras arrondis; haut dossier capitonné à boutons avec coussins semi-tenants. Recouvrement coton à motif floral sur fond beige.

NON REPRÉSENTÉS:
Causeuse assortie
VALEUR SIMPSON \$349
Fauteuil assorti
VALEUR SIMPSON \$299

POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT
Meubles 401, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Simpson c'est bien moi

